

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 208

29 janvier 2013

### SOMMAIRE

<b>AFG Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>9962</b>	<b>Blade Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>9964</b>
<b>Algoquest Team S.A.</b> .....	<b>9983</b>	<b>Bolero Invest S.A.</b> .....	<b>9965</b>
<b>Alpha Properties S.A.</b> .....	<b>9982</b>	<b>Bremerhaven Properties S.à r.l.</b> .....	<b>9965</b>
<b>Alpine Resort Properties S.A.</b> .....	<b>9982</b>	<b>Bremerhaven Properties S.à r.l.</b> .....	<b>9965</b>
<b>Alsenia S.A.</b> .....	<b>9963</b>	<b>Business Consulting Group, en abrégé</b>	
<b>Alternia s.à r.l.</b> .....	<b>9963</b>	<b>BCG</b> .....	<b>9966</b>
<b>Anawa S.à r.l.</b> .....	<b>9982</b>	<b>Château Thei S.A.</b> .....	<b>9938</b>
<b>Androclus Therapeutics S.A.</b> .....	<b>9982</b>	<b>Chien Bleu S.A.</b> .....	<b>9938</b>
<b>Arma Ingénierie International S.A.</b> .....	<b>9956</b>	<b>Chuber S.A.</b> .....	<b>9939</b>
<b>Asian and African Assets Corporation S.A.</b>		<b>Chuber S.A.</b> .....	<b>9939</b>
<b>SPF</b> .....	<b>9958</b>	<b>Clarté</b> .....	<b>9938</b>
<b>Atlantico Investment Corporation S.à r.l.</b>		<b>Clestra S.A.</b> .....	<b>9938</b>
.....	<b>9958</b>	<b>Consultrade S.A.</b> .....	<b>9939</b>
<b>Atlantico Investment Corporation S.à r.l.</b>		<b>Corallo Financial S.A.</b> .....	<b>9939</b>
.....	<b>9958</b>	<b>Coverlux S.A.</b> .....	<b>9939</b>
<b>Atreides SPF, S.A.</b> .....	<b>9958</b>	<b>Djas Invest S.A.</b> .....	<b>9966</b>
<b>Audico International S.A.</b> .....	<b>9959</b>	<b>Global Focus S.A.</b> .....	<b>9960</b>
<b>Auto-Moto Ecole Henri Pierre S.à r.l.</b> .....	<b>9959</b>	<b>Jerletti S.A.</b> .....	<b>9966</b>
<b>Aviva Investors Properties Europe S.A.</b> ..	<b>9959</b>	<b>Keyworth S.A.</b> .....	<b>9966</b>
<b>Azeta SPF S.A.</b> .....	<b>9960</b>	<b>K.S. Investments S.A.</b> .....	<b>9984</b>
<b>Azur S.A.</b> .....	<b>9961</b>	<b>M77 Link SA</b> .....	<b>9955</b>
<b>Bacur S.A.</b> .....	<b>9982</b>	<b>Morgan Stanley Liquidity Funds</b> .....	<b>9940</b>
<b>Bad Schonborn Properties S.à r.l.</b> .....	<b>9962</b>	<b>Sogenecomm</b> .....	<b>9959</b>
<b>Bard Finance S.à r.l.</b> .....	<b>9960</b>	<b>SPF - Sierra Portugal</b> .....	<b>9983</b>
<b>Barminon Investments S.à r.l.</b> .....	<b>9962</b>	<b>Steta S.A.</b> .....	<b>9966</b>
<b>Barminon Investments S.à r.l.</b> .....	<b>9963</b>	<b>Union Consulting S.A.</b> .....	<b>9956</b>
<b>B&amp;B Platinum SPF</b> .....	<b>9961</b>	<b>Vontobel Exchange Traded Structured</b>	
<b>B &amp; D Associés s.à r.l.</b> .....	<b>9961</b>	<b>Fund</b> .....	<b>9940</b>
<b>B.G.D.C.</b> .....	<b>9961</b>	<b>V&amp;P Capital S.A.</b> .....	<b>9957</b>
<b>B J 5 S.A.</b> .....	<b>9961</b>	<b>Whale International S.à r.l.</b> .....	<b>9957</b>
<b>Black &amp; Decker Luxembourg Finance</b> .....	<b>9964</b>	<b>Zimfi SPF S.A.</b> .....	<b>9955</b>
<b>BlackRock Lux Finco S.à r.l.</b> .....	<b>9964</b>		

**Château Thei S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 123.835.

—  
*Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 21 mai 2012.*

Les mandats des administrateurs de Messieurs Frederik ROB, Joeri STEEMAN et Kris GOORTS (tous les trois demeurant professionnellement: 24, rue Saint-Mathieu L-2138 Luxembourg) sont renouvelés pour une période de six ans.

Le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Régis PIVA (demeurant professionnellement 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg) est renouvelé pour une période de six ans.

Pour extrait sincère et conforme

Kris GOORTS

*Administrateur*

Référence de publication: 2012169490/15.

(120224448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

**Chien Bleu S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 93.306.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement le 05 décembre 2012*

Il résulte de l'assemblée générale du 05 décembre 2012 que:

- les mandats des trois administrateurs: Monsieur Jonathan BEGGIATO, directeur comptable, demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix, Maître Jean-Marc ASSA, avocat, demeurant professionnellement à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains et de Monsieur Dimitrios PROTOGERELLIS, demeurant à Attikhe en Grèce, sont renouvelés. Leurs mandats prendront fin le 05 décembre 2018.

- le mandat du commissaire aux comptes la société LE COMITIUM INTERNATIONAL SA, inscrite au RCSL sous le numéro B83527, ayant son siège social établi à L-1371 Luxembourg, 31, val Sainte Croix est renouvelé. Son mandat prendra fin le 05 décembre 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dimitrios PROTOGERELLIS

*Administrateur délégué*

Référence de publication: 2012169491/19.

(120224502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

**Clarté, Société Anonyme Holding.**

R.C.S. Luxembourg B 86.536.

—  
Par la présente, je vous prie de bien vouloir prendre acte de la dénonciation du siège social de votre société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Me Pierre Berna.

Référence de publication: 2012169495/9.

(120223844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

**Clestra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 39, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 58.329.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2012169496/10.

(120223765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

**Chuber S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 127.687.

---

Les comptes annuels modifiés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2012169492/11.

(120223845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Chuber S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 127.687.

---

Les comptes annuels modifiés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2012169493/11.

(120223846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Consultrade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 109.390.

---

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2012169500/10.

(120224301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Corallo Financial S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 101.265.

---

**EXTRAIT**

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 27 décembre 2012 a pris acte de la démission la démission du liquidateur de la société Lisolux S.à r.l.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012169501/11.

(120224225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Coverlux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 85.146.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169506/10.

(120224344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Vontobel Exchange Traded Structured Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 131.940.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der jährlichen Generalversammlung vom 14. Dezember 2012*

*Fünfter Beschluss*

Die Generalversammlung wählt die Herren:

- Herr Dominic GAILLARD, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zürich
- Herr Philippe HOSS, 2, Place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg
- Frau Carmen LEHR, 2-4, Rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg
- Herr Markus PFISTER, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zürich
- Herr Bernhard SCHNEIDER, 2-4, Rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg

als Verwaltungsratsmitglieder bis zur nächsten jährlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss für das Geschäftsjahr endend zum 31. August 2013 entscheidet;

*Sechster Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt, Ernst & Young S.A., 7 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, als Wirtschaftsprüfer wiederzuernennen.

Die Dauer des Mandates des Wirtschaftsprüfers beschränkt sich auf ein Jahr und endet mit der nächsten jährlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss für das Geschäftsjahr endend zum 31. August 2013 entscheidet.

*Für Vontobel Exchange Traded Structured Fund*

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2012168466/26.

(120221298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

**Morgan Stanley Liquidity Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 174.137.

—  
STATUTES

In the year two thousand twelve, on the twenty-first day of December.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Morgan Stanley Investment Management Inc., a company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 522 Fifth Avenue, New York, 10036 United States of America,

duly represented by Mrs Anne Goedert, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in New York on 14 December 2012.

The proxy given, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which she act has requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a company which he declares to constitute as sole shareholder.

**Title I. Name - Registered office definitions - Duration - Purpose**

**Art. 1. Name.** There is hereby established by the founding shareholder and all those who may become owners of shares hereafter issued (the "Shares"), a public limited company (société anonyme) qualifying as an investment company with variable share capital (société d'investissement à capital variable) under the name of "MORGAN STANLEY LIQUIDITY FUNDS" (the "Company").

**Art. 2. Registered Office.** The registered office of the Company is established in Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad (but in no event in the United States of America, its territories or possessions) by a resolution of the Board of Directors of the Company (the "Board of Directors"). The registered office of the Company may be transferred within the same

municipality by decision of the Board of Directors. It may be transferred to any other municipality within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of holders of Shares in the Company ("Shareholder(s)"), adopted in the manner required for an amendment of these articles of incorporation (the "Articles") or by a resolution of the sole Shareholder.

In the event that the Board of Directors determines that extraordinary political, economic, social or military events have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the citizenship of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period of time.

It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for an amendment of the Articles.

**Art. 4. Purpose.** The exclusive purpose of the Company is to invest its available funds in transferable securities of all types and all other permitted assets, as referred to in article 41(1) of the law of 17 December 2010 on undertakings for collective investment as may be amended from time to time (the "Law of 2010"), with the purpose of spreading investment risks and providing its Shareholders with the results of the management of its assets.

The Company may take any measures and carry out any transaction which it may deem useful for the fulfilment and development of its purpose to the largest extent permitted by the Law of 2010.

## **Title II. Share capital - Shares - Net asset value**

**Art. 5. Share Capital - Classes of Shares.** The capital of the Company shall be represented by fully paid up Shares of no par value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company pursuant to Article 11 hereof (the "Net Asset Value"). The minimum capital as provided by the Law of 2010 shall be one million two hundred and fifty thousand euro (EUR 1,250,000). Such minimum capital must be reached within a period of six (6) months after the date on which the Company has been authorised as an undertaking for collective investment under Luxembourg law. The initial capital is of three hundred ninety thousand Euro (EUR 390,000.-) divided into three hundred ninety thousand (390,000) Shares of no par value.

For the purpose of determining the capital of the Company, the net assets attributable to each Class of Shares (as defined hereinafter) shall, if not expressed in Euro, be converted into Euro and the capital shall be the total of the net assets of all the Classes of Shares.

The Company may have one or several Shareholders.

The Board of Directors may establish several pools of assets, each constituting a fund of the Company within the meaning of Articles 181 of the Law of 2010 (each a "Fund" or "Funds").

Within each Fund, the Shares to be issued pursuant to Articles 6 and 7 hereof may, as the Board of Directors shall determine, be of different classes (each "Class" or "Class of Share"). The proceeds of the issue of each Class of Shares in a Fund shall be invested in transferable securities of all types and other assets permitted by the Law of 2010, Luxembourg applicable regulations and the Articles, pursuant to the investment policy determined by the Board of Directors for the Fund established in respect of the relevant Class or Classes of Shares, such investment being subject to the investment restrictions provided by law, including the Law of 2010, as well as applicable Luxembourg regulations, the Articles, and as determined by the Board of Directors.

The Company constitutes one single legal entity. However, each portfolio of assets shall be invested for the exclusive benefit of the relevant Fund. In addition, each Fund shall only be responsible for the liabilities which are attributable to it.

The Board of Directors may create each Fund or Class of Shares for an unlimited or limited period of time; in the latter case, at the expiry of the initial period of time, the Board of Directors may extend the duration of the relevant Fund or Class of Shares once or several times. Upon expiration of the Fund, the Company shall redeem all the Shares in the relevant Class(es) of Shares, in accordance with Article 8.

At each extension of a Fund or Class(es) of Shares, the registered Shareholders of such Fund or Class(es) shall be duly notified in writing, by a notice sent to the address recorded in the register of Shares of the Company. The sales documents of the Company (the "Sales Documents") shall indicate the duration of each Fund and if appropriate, its extension.

The Board of Directors, acting in the best interest of the Company, may decide that part or all of the assets of one or more Funds are co-managed, under the conditions set forth in the Sales Documents.

**Art. 6. Form of Shares.**

(1) The Company shall issue Shares in registered form only.

All the registered Shares issued by the Company shall be registered in the register of Shareholders which shall be kept by the Company or by one or more persons or by a duly authorized agent of the Company. The register of Shareholders

shall contain the name of each owner of registered Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company and the number of registered Shares held by him.

The inscription of the Shareholder's name in the register of Shareholders is evidence of his right of ownership of such registered Shares. A certificate of such inscription shall be delivered to the Shareholder (the "Share certificate"), provided however that the Company may decide in its sole discretion that Shareholders may receive a written confirmation of their shareholding instead of a Share certificate.

Share certificates shall be signed by two members of the Board of Directors (each a "Director" or "Directors"). Such signatures shall be either manual, or printed, or in facsimile. The Share certificates will remain valid even if the list of authorized signatures of the Company is modified after the signature of the Share certificates. However, one of the signatures on a Share certificate may be made by a person who is not a Director, provided that such person is duly authorized to sign the Share certificate by the Board of Directors and that such signature is manual.

(2) Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of Shareholders.

Where a Shareholder has not provided an address to the Company, the Company may permit a note to be entered into the register of Shareholders to this effect and the Shareholder's address will be deemed to be the registered office of the Company, or such other address as may be entered by the Company from time to time in the register of Shareholders unless another address is provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change the address entered in the register of Shareholders by sending written notice to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

(3) A Shareholder may request, under such conditions and guarantees (including but not restricted to a bond issued by an insurance company) as the Company may determine, that a duplicate Share certificate is issued if such Shareholder can prove to the satisfaction of the Company that his Share certificate has been mislaid, mutilated or destroyed. Upon issuance of a new Share certificate, it shall be recorded that such new Share certificate is a duplicate and the original Share certificate in replacement of which the new one has been issued shall become void.

Mutilated Share certificates may be cancelled by the Company and replaced by new certificates.

The Company may, in its sole discretion, charge the costs and reasonable expenses incurred by the Company for the issuance and registration of a duplicate or of a new Share certificate as well as for the annulment of the original Share certificate to the Shareholder.

(4) The Company recognizes only one single owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, each person claiming a right to such Share(s) has to appoint its own attorney to represent it in respect of such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such an attorney implies a suspension of all rights attached to such Share(s).

(5) The Company may decide to issue fractions of Shares. Such fractions of Shares shall not be entitled to vote but shall be entitled to participate in the net assets attributable to the relevant Class of Shares on a pro rata basis.

**Art. 7. Issue of Shares.** The Board of Directors is authorized without limitation to issue an unlimited number of fully paid up Shares at any time without reserving the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Shares to be issued.

The Board of Directors may impose restrictions on the frequency at which Shares shall be issued in any Class or Fund; the Board of Directors may, in particular, decide that Shares of any Fund shall only be issued during one or more offering periods or with such other periodicity as provided for in the Sales Documents.

The Board of Directors may from time to time impose further restrictions in relation to the issue of Shares, as may be disclosed in the Sales Documents, including, without limitation, in relation to the minimum amount of initial subscription, the minimum amount of any additional investments and the minimum amount for any holding of Shares.

After the initial offer of Shares for subscription, the price per Share at which Shares are offered shall be the Net Asset Value per Share of the relevant Class within the relevant Fund as determined in compliance with Article 11 hereof as of such day (the "Valuation Point", as further described in Article 12 hereinafter) and in accordance with such policy as the Board of Directors may from time to time adopt. Such price may be increased by an amount reflecting an estimate of costs and expenses to be incurred by the Company when investing the proceeds of the issue of Shares and by applicable sales commissions, as approved from time to time by the Board of Directors. The price so determined shall be payable within a maximum period of time as provided for in the Sales Documents and determined by the Board of Directors, and which shall not exceed ten (10) business days, as defined in the Sales Documents ("Business Day"), after the relevant Dealing Day.

The Board of Directors may delegate to any Director, advisor, officer or other duly authorized agent the power to accept subscriptions, to receive payment of the price of the new Shares to be issued and to deliver them.

If subscribed Shares are not paid for, the Company may cancel the Shares issued, whilst retaining the right to claim the issue fees and commission and any difference or interest. In this case the applicant may be required to indemnify the Company against any and all losses, costs or expenses incurred directly or indirectly as a result of the applicant's failure to make timely settlement, as conclusively determined by the Board of Directors in its discretion. In computing such losses, costs or expenses, account shall be taken where appropriate of any movement in the price of the Shares between

allotment and cancellation or redemption and the costs incurred by the Company in taking actions against the applicant. If payment is received in respect of any application after the maximum period provided for in the Sales Documents, the Board of Directors may, in its discretion, consider the application as being for the number of Shares which can be purchased or subscribed with such payment on the next Dealing Day.

The Company may agree to issue Shares as consideration for a contribution in kind of securities, in compliance with the conditions set forth by the Board of Directors in its discretion, as well as by applicable Luxembourg law, including in particular the obligation to obtain a valuation report from the independent authorised auditor of the Company (réviseur d'entreprises agréé) and provided that such securities delivered by way of contribution in kind comply with the investment objectives and investment policies and restrictions of the Fund to which they are contributed. Any costs incurred in connection with a contribution in kind of securities shall be borne by the relevant Shareholders.

**Art. 8. Redemption of Shares.** Any Shareholder may request the redemption of all or part of his Shares by the Company, under the terms and procedures set forth by the Board of Directors in the Sales Documents and within the limits provided by the Law of 2010 and the Articles.

The redemption price per Share shall be paid within a maximum period of time as provided by the Sales Documents and as determined by the Board of Directors in its discretion from time to time, but which shall not, in any event, exceed ten (10) Business Days from the relevant Dealing Day, provided that the Share certificates, if any, and the transfer documents have been received by the Company, subject to the provision of Article 12 hereof.

The redemption price shall be equal to the Net Asset Value per Share of the relevant Class within the relevant Fund, as determined in accordance with the provisions of Article 11 hereof, less such expenses and commissions (if any) at the rate provided by the Sales Documents, in compliance with the Law of 2010 and any applicable regulation. The Company may, in calculating the redemption price, deduct such sum as the Board of Directors considers fair in respect of redemption requests which necessitate the need for borrowing, the breaking of deposits at a penalty or the realisation of investments at discount. The relevant redemption price may be rounded up or down as further detailed in the Sales Documents as the Board of Directors shall determine.

If as a result of any request for redemption, the number, or the aggregate Net Asset Value, of the Shares held by any Shareholder in any Class of Shares of the relevant Fund would fall below such number or such value as determined by the Board of Directors, then the Company may decide that such request is treated as a request for redemption for the full balance of such Shareholder's holding of Shares in such Class.

Further, if on any given Dealing Day redemption requests pursuant to this Article and exchange requests pursuant to Article 9 hereof exceed a certain level, as may be determined by the Board of Directors, or in case of a strong volatility of the market or markets on which a Class is investing or if it is in the best interest of a Fund or of a Class and its Shareholders, the Board of Directors may decide that part or all of such requests for redemption or exchange will be deferred for a period and in a manner that the Board of Directors considers to be in the best interests of the Company. On the next Dealing Day, these redemption and exchange requests will be met in priority to later requests, if necessary, on a pro-rata basis among involved Shareholders.

If on any given Dealing Day redemption requests pursuant to this Article and exchange requests pursuant to Article 9 hereof amount to the total number of Shares in issue in any or all Class of Share(s) or Fund(s), the calculation of the Net Asset Value per Share of the relevant Class(es) of Shares may be deferred to take into consideration the fees incurred as a result of the closure of the said Class(es) and/or Fund(s).

In addition, the Board of Directors has the power at any time to compulsorily redeem equally such number of Shares held by each Shareholder in the relevant Share Class in a Fund required to satisfy any fees, costs or expenses owed or payable by any Shareholder of that Share Class in accordance with the Sales Documents, with the proceeds of such redemption being retained by the relevant Fund, in particular to cover any declared shortfall of a Share Class in a Fund using the amortised cost valuation method, as further detailed in the Sales Documents.

The Company shall have the right, if the Board of Directors so determines, to satisfy payment of the redemption price to any Shareholder who agrees in specie by allocating to the holder securities from the portfolio of assets set up in connection with such Class(es) and which are equal in value to the value of the Shares to be redeemed (which is calculated in the manner described in Article 11) as of the Valuation Point on which the redemption price is calculated. The nature and type of securities to be transferred in such case shall be determined on a fair and reasonable basis and without prejudicing the interests of the other holders of Shares of the relevant Class(es) of Shares. The valuation used for such securities shall be confirmed by a special report of the independent authorised auditor of the Company. The costs of any such transfers shall be borne by the transferee.

All redeemed Shares shall be cancelled.

**Art. 9. Exchange of Shares.** Unless otherwise determined by the Board of Directors for certain Classes of Shares or Funds, any Shareholder is entitled to request the exchange of part or all of his Shares of one Class into Shares of the same or another Class, within the same or another Fund subject to such restrictions as to the terms, conditions and payment of such charges and commissions as the Board of Directors shall determine.

The price for the exchange of Shares from one Class or Fund into another Class or Fund shall be computed by reference to the Net Asset Value of the two Classes of Shares, calculated on the relevant Valuation Point(s).

If as a result of any request for exchange the number, or the aggregate Net Asset Value, of the Shares held by any Shareholder in any Class of Shares would fall below such minimum holding as determined by the Board of Directors, then the Board of Directors may decide that such request is treated as a request for exchange for the full balance of such Shareholder's holding of Shares in such Class.

The Shares which have been converted into Shares of another Class shall be cancelled.

**Art. 10. Restrictions on Ownership of Shares.** The Company may restrict or prevent the ownership of shares in the Company by any person, firm or corporate body, if in the opinion of the Company such holding may be detrimental to the Company, if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or foreign, or if the Company may become exposed to tax disadvantages or other financial disadvantages that it would not have otherwise incurred (such person, firm or corporate body to be determined by the Board of Directors and more detailed in the Sales Documents being herein referred to as "Prohibited Person").

For such purposes the Company may:

A.- decline to issue any shares and decline to register any transfer of a Share, where it appears to it that such registration or transfer would or might result in legal or beneficial ownership of such shares by a Prohibited Person; and

B.- at any time require any person whose name is entered in, or seeking to register the transfer of Shares on, the register of Shareholders, to provide information, supported by certification, which the Company considers necessary to determine whether Shareholder's Shares are beneficially held by a Prohibited Person, and/or whether a registration will result in a beneficial ownership of Shares by a Prohibited Person; and

C.- refuse the vote of any Prohibited Person at any meeting of Shareholders; and

D.- where it appears to the Company that a Prohibited Person, either alone or in conjunction with any other person, is a beneficial owner of Shares, notify such Prohibited Person to sell its Shares and to provide the Company with evidence of the sale within thirty (30) days of the notice (the "Sale Notice"). If such Shareholder fails to comply with the Sale Notice, the Company may compulsorily redeem or cause to be redeemed all Shares held by such Shareholder in the following manner:

(1) The Company shall serve a second notice (the "Compulsory Redemption Notice") to the Shareholder holding such Shares or appearing in the register of Shareholders as the owner of the Shares to be compulsorily redeemed, specifying the Shares to be compulsorily redeemed, the manner in which the Purchase Price, as defined hereinafter, will be calculated and the name of the purchaser.

Compulsory Redemption Notices may be sent to Shareholders by registered mail, at the last address of the Shareholder known to or appearing in the books of the Company. Upon reception of a Compulsory Redemption Notice, Shareholders shall be obliged to deliver the Share certificate or certificates representing the Shares specified in the Purchase Notice to the Company.

Immediately after the close of business on the date specified in a Compulsory Redemption Notice, a Shareholder shall cease to be the owner of the Shares specified in such Compulsory Redemption Notice and, in the case of registered Shares, his name shall be removed from the register of Shareholders.

(2) The price at which Shares are compulsorily redeemed under this Article (the "Purchase Price") shall be based on the net asset value per Share of the relevant Class as at the Valuation Point applicable to redemption of Shares, and which shall be either the first Valuation Point of the Dealing Day preceding the date of the Compulsory Redemption Notice or the Valuation Point of the Dealing Day following the date of surrender of the Share certificate or certificates representing the Shares, as specified in such Compulsory Redemption Notice, whichever Purchase Price is lower. The Purchase Price shall be calculated and paid in accordance with Article 8 hereof, less any service charge provided therein.

(3) Payment of the Purchase Price may be made available to the former owner of Shares in the currency determined by the Board of Directors for the payment of the redemption price of the Shares of the relevant Class, and will be deposited for payment to such owner by the Company with a bank in Luxembourg or elsewhere (as specified in the Compulsory Redemption Notice) upon final determination of the Purchase Price and following surrender of the Share certificate or certificates specified in the Compulsory Redemption Notice and unmatured dividend coupons attached to such Share certificate or certificates. Upon service of the Compulsory Redemption Notice the former owner shall have no further interest in the compulsorily redeemed Shares, nor any claim against the Company or its assets in connection with such Shares except the right to receive the Purchase Price (without interest) following effective surrender of the Share certificate or certificates. Any funds receivable by a Shareholder under this paragraph, but not collected within a period of six (6) months from the date specified in the Compulsory Redemption Notice, may not be claimed thereafter and shall be in deposit with the "Caisse de Consignation". The Board of Directors shall have power to authorize such action on behalf of the Company and to take all steps necessary from time to time to perfect such deposit.

(4) The exercise by the Company of the power conferred under this Article may not be challenged or invalidated on the ground that there was insufficient evidence of ownership of Shares by any person or that the true ownership of any Shares was different than what appeared to the Company at the date of a Compulsory Redemption Notice, provided however that such powers were exercised by the Company in good faith.

"Prohibited Person" as used herein does neither include any subscriber to Shares of the Company issued in connection with the incorporation of the Company while such subscriber holds such Shares nor any securities dealer who acquires Shares with a view to their distribution in connection with an issue of Shares by the Company.

**Art. 11. Calculation of the Net Asset Value.** The price at which Shares of any Fund will be issued on a Dealing Day, after the initial issue, is calculated by ascertaining the Net Asset Value of the relevant Fund (i.e. the value of the assets of the Fund having deducted the liabilities of the Fund therefrom) as at the Valuation Point for that Fund for the relevant Dealing Day. The Net Asset Value per Share of the relevant Fund is calculated by dividing the Net Asset Value of the relevant Fund, by the total number of Shares in issue in the Fund at the relevant Valuation Point and rounding the result to two decimal places.

Where applicable, the Net Asset Value per Share of each Class in a Fund is calculated by determining that portion of the Net Asset Value of the Fund which is attributable to the relevant Class and by dividing this sum by the total number of Shares of the relevant Class in issue at the relevant Valuation Point and rounding the resulting amount to two decimal places. In relation to Shares with no right to any distribution of income ("Accumulation Shares") of the relevant Fund, the result is rounded to four decimal places. If a Fund has more than one Class, additional fees may be charged against certain Classes. This may result in the Net Asset Value per Share of each Class being different. The Net Asset Value will be calculated as of the relevant Valuation Point, as more fully disclosed in the Sales Documents.

Realised gains and losses attributable to each Fund may be spread over a period of time, in accordance with procedures approved by the Board of Directors from time to time.

If since the time of determination of the Net Asset Value per Share, but before its publication, there has been a material change in the quotations in the markets on which a substantial portion of the investments attributable to a Fund are dealt in or quoted on, the Company may cancel the initial valuation and carry out a second valuation, in order to safeguard the interests of the Shareholders and the Company. In such case, instructions for subscription, redemption or exchange of Shares shall be executed on the basis of the second Net Asset Value calculation.

The valuation of the Net Asset Value of the different Classes shall be made in the following manner:

I. The assets of the Company shall include:

- 1) all cash on hand or on deposit, including any interest accrued thereon;
- 2) all bills and demand notes payable and accounts receivable (including proceeds of securities sold but not delivered);
- 3) all debt securities, time notes, certificates of deposit, shares, stock, debentures, debenture stocks, subscription rights and other securities, financial instruments and similar assets owned or contracted for by the Company (provided that the Company may make adjustments in a manner not inconsistent with paragraph (a) below with regards to fluctuations in the market value of securities caused by trading ex-dividends, ex-rights, or by similar practices);
- 4) all stock dividends, cash dividends and cash distributions receivable by the Company to the extent information thereon is reasonably available to the Company;
- 5) all interest accrued on any interest-bearing assets owned by the Company except to the extent that the same is included or reflected in the principal amount of such asset;
- 6) the preliminary expenses of the Company, including the cost of issuing and distributing Shares, insofar as the same have not been written off;
- 7) all other assets of any kind and nature including expenses paid in advance.

The value of the assets of each Fund shall be determined as follows:

(a) The Company's investments may be valued at the amortised cost, whereby investments are valued at their acquisition cost as adjusted for amortisation of premium or accretion of discount rather than at current market value, where practice allows. The Board of Directors may however utilise the market value in case of deviations between amortised cost and use of market quotations within the limits decided by the Board of Directors.

(b) In the event that the amortised cost method of valuation is deemed by the Board of Directors not to be the appropriate method of calculating the value of any investments listed or dealt in on a market, then the value of such investment shall be the last known market price on the relevant market at the relevant Valuation Point. Where any investment is listed or dealt in on more than one market the Board of Directors shall select the market which constitutes the main market for such investment or which they determine provides the fairest criteria in a value for the security.

(c) In the event that the amortised cost method of valuation is deemed by the Board of Directors not to be the appropriate method of calculating the value of any investment which is not listed or dealt in on a market or of any investment which is normally listed or dealt in on a market but in respect of which the last known market price is not in the opinion of the Board of Directors representative of fair market value, the value of such investment shall be the probable realisation value thereof estimated with care and in good faith by the Board of Directors.

(d) Cash and other liquid assets will be valued at their face value plus interest accrued, where applicable.

(e) The value of any prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued and not yet received as at a Valuation Point shall be deemed to be the face value thereof unless in any case the Board of Directors is of the opinion that the same is unlikely to be paid or received in full in which case the value thereof shall be arrived at after making such

discount as the Board of Directors may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof as at any Valuation Point.

(f) The value of any demand notes, promissory notes and accounts receivable shall be deemed to be the face value or full amount thereof after making such discount as the Board of Directors may consider appropriate to reflect the true current value thereof as at any Valuation Point.

(g) Certificates of deposit, treasury bills, bank acceptances, trade bills and other negotiable instruments shall be valued at the closing price, or if unavailable, the last known market price for such certificates of deposit, treasury bills, bank acceptances, trade bills and other negotiable instruments.

(h) Forward foreign exchange contracts shall be valued by reference to the price as at the Valuations Point at which a new forward contract of the same size and maturity could be undertaken or if unavailable in accordance with the provisions for off-exchange derivatives contracts below.

(i) The value of any exchange traded futures contracts, share price index futures contracts, options and other quoted derivatives shall be based on the settlement price as determined by the market in question as at the Valuation Point. Where the settlement price is not available the value of such contract shall be its probable realisation value which must be estimated with care and in good faith by a competent person appointed by the Board of Directors.

(j) The value of any off-exchange derivative contracts shall be the quotation from the counterparty to such contracts at the Valuation Point and shall be valued daily.

(k) The valuation of units or shares or other similar participations in any collective investment scheme which provides for the units or shares or other similar participations therein to be repurchased at the option of the holder out of the assets of that undertaking shall be the last available net asset value per unit or share or other relevant participation as at the relevant Valuation Point or, if bid and offer prices are published, at the last bid price.

If in any case a particular value is not ascertainable as provided above, the method of valuation of the relevant investment shall be such as the Board of Directors shall decide.

Any value expressed otherwise than in the base currency of the relevant Fund (whether of any investment or cash) and any non-base currency borrowing shall be converted into the base currency at the rate (whether official or otherwise) which the Administrator shall determine to be appropriate in the circumstances.

Notwithstanding the generality of the foregoing, the Board of Directors may adjust the value of any investment if taking into account currency, marketability and/or such other considerations as they may deem relevant (such as, applicable rate of interest, anticipated rate of dividend, maturity or liquidity) they consider that such adjustment is required to reflect the fair value thereof.

II. The liabilities of the Company shall include:

- 1) all loans, bills and accounts payable;
- 2) all accrued interest on loans of the Company (including accrued fees for commitment for such loans);
- 3) all accrued or payable expenses, including but not limited to administrative expenses, investment advisor fees, management fees, including incentive fees, custodian fees, and corporate agent' fees;
- 4) all known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid dividends declared by the Company;
- 5) an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the Valuation Point, as determined from time to time by the Company, and other reserves (if any) authorized and approved by the Board of Directors, as well as such amount (if any) as the Board of Directors may consider to be an appropriate allowance in respect of any contingent liabilities of the Company;

6) all other liabilities of the Company of whatsoever kind and nature including set-up expenses of the Company or any of its Funds reflected in accordance with generally accepted accounting principles. In determining the amount of such liabilities the Company shall take into account all expenses payable by the Company which shall comprise formation expenses, fees payable to its investment adviser, including performance fees, fees and expenses payable to its auditors and accountants, Custodian Bank and its correspondents, domiciliary and corporate agent, registrar and transfer agent, listing agent, any paying agent, any permanent representatives in places of registration, as well as any other agent employed by the Company, the remuneration of the Directors (if any) and their reasonable out-of-pocket expenses, insurance coverage, and reasonable travelling costs in connection with board meetings, fees and expenses for legal and auditing services, any fees and expenses involved in registering and maintaining the registration of the Company with any governmental agencies or stock exchanges in the Grand Duchy of Luxembourg and in any other country, the costs of trade bodies and rating agencies, reporting and publishing expenses, including the cost of preparing, printing, advertising, translating and distributing prospectuses, explanatory memoranda, periodical reports or registration statements, and the costs of any reports to Shareholders, all taxes, duties, governmental and similar charges, and all other operating expenses, including the cost of buying and selling assets, interest, bank charges and brokerage, costs for publishing prices, postage, telephone and telex. The Company may accrue administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount rateably for yearly or other periods.

III. The assets shall be allocated as follows:

The Board of Directors shall establish a Fund in respect of one or several Classes in the following manner:

a) If multiple Classes relate to one Fund, the assets attributable to such Classes shall be commonly invested pursuant to the specific investment policy of the Fund concerned. Within a Fund, Classes may be defined from time to time by the board so as to correspond to (i) a specific distribution policy, such as entitling to distributions ("Distribution Shares") or Accumulation Shares and/or (ii) a specific sales and redemption charge structure and/or (iii) a specific advisory fee structure, and/or (iv) a specific distribution fee structure, and/or (v) a specific currency, and/or (vi) different minimum investment requirements, and/or (vii) the use of different hedging techniques in order to protect in the base currency of the relevant Fund the assets and returns quoted in the currency of the relevant Class of Shares against long-term movements of their currency of quotation; and/or (viii) any other specific features applicable to one Class.

The Board of Directors may, at its discretion, decide to change the characteristics of any Class as described in the Sales Documents in accordance with the procedures determined by the Board of Directors from time to time.

b) The proceeds to be received from the issue of Shares of a Class shall be applied in the books of the Company to the Fund established for that Class, and the relevant amount shall increase the proportion of the net assets of such Fund attributable to the Class to be issued, and the assets and liabilities and income and expenditure attributable to such Class or Classes shall be applied to the corresponding Fund subject to the provisions of this Article.

c) Where the Company incurs a liability which relates to any asset of a particular Fund or to any action taken in connection with an asset of a particular Fund, such liability shall be allocated to the relevant Fund.

d) In the case where any asset or liability of the Company cannot be considered as being attributable to a particular Class, such asset or liability shall be allocated to all the Classes pro rata to the Net Asset Value of the relevant Classes or in such other manner as determined by the Board of Directors acting in good faith. Each Fund shall only be responsible for the liabilities which are attributable to such Fund.

e) Upon the payment of distributions to the holders of any Class, the Net Asset Value of such Class shall be reduced by the amount of such distributions.

All valuation regulations and determinations shall be interpreted and made in accordance with generally accepted accounting principles.

In the absence of bad faith, gross negligence or manifest error, every decision in calculating the Net Asset Value taken by the Board of Directors or by any bank, company or other organization which the Board of Directors may appoint for the purpose of calculating the Net Asset Value, shall be final and binding on the Company and present, past or future Shareholders.

IV. For the purpose of this Article:

1) Shares of the Company to be redeemed under Article 8 hereof shall be treated as existing and taken into account until immediately after the time specified by the Board of Directors on the Dealing Day on which such redemption is made and from such time and until paid by the Company the price therefore shall be deemed to be a liability of the Company;

2) Shares to be issued by the Company shall be treated as being in issue as from the time specified by the Board of Directors on the Dealing Day on which such issue is made and from such time and until received by the Company the price therefore shall be deemed to be a debt due to the Company;

3) all investments, cash balances and other assets expressed in currencies other than the base currency of the relevant Fund shall be valued after taking into account the market rate or rates of exchange in force at the relevant Valuation Point; and

4) where at any Valuation Point the Company has contracted to:

- purchase any asset, the value of the consideration to be paid for such asset shall be shown as a liability of the Company and the value of the asset to be acquired shall be shown as an asset of the Company;

- sell any asset, the value of the consideration to be received for such asset shall be shown as an asset of the Company and the asset to be delivered shall not be included in the assets of the Company;

provided however, that if the exact value or nature of such consideration or such asset is not known at such Valuation Point, then its value shall be estimated by the Company.

**Art. 12. Frequency and Temporary Suspension of Calculation of Net Asset Value per Share, of Issue, Redemption and Exchange of Shares.** With respect to each Class, the Net Asset Value per Share and the subscription, redemption and exchange price of Shares shall be calculated from time to time by the Company or any agent appointed thereto by the Company, at least twice a month at a frequency determined by the Board of Directors, such date or time of calculation being the Valuation Point.

The Company may at any time temporarily suspend the calculation of the Net Asset Value of any Fund and the right of Shareholders to redeem or exchange Shares of any Class during:

a) any period when any of the principal markets or stock exchanges on which a substantial part of the investments of the relevant Fund are quoted is closed, otherwise than for ordinary holidays, or during which dealings therein are restricted or suspended;

b) any period when, as a result of political, economic, military or monetary events or any circumstances outside the control, responsibility and power of the Board of Directors, disposal or valuation of investments of the relevant Fund is

not reasonably practicable without this being seriously detrimental to the interests of Shareholders of the relevant Fund or if, in the opinion of the Board of Directors, the Net Asset Value of the Fund cannot fairly be calculated;

c) any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price of any of the relevant Fund's investments and other assets or when for any other reason the current prices on any market or stock exchange of any assets of the relevant Fund cannot be promptly and accurately ascertained;

d) any period during which the Company is unable to repatriate funds required for the purpose of making payments due on redemption of Shares of any Class in the relevant Fund or during which the transfer of funds involved in the acquisition or realisation of investments or payments due on redemption of Shares cannot, in the opinion of the Board of Directors, be effected at normal prices or normal rates of exchange;

e) any period where in the opinion of the Board of Directors such suspension is justified having regard to the interests of the Company;

f) following the circulation to the relevant Shareholders of a notice of a general meeting at which a resolution proposing to wind-up the Company, terminate or merge the relevant Fund is to be considered; or

g) following a decision to merge, liquidate or dissolve the Company or any of its Funds or upon the order of a regulatory authority.

The Company will, whenever possible, take reasonable steps to bring any period of suspension to an end as soon as possible.

When exceptional circumstances might adversely affect Shareholders' interests or in the case that significant requests for subscription, redemption or exchange are received, the Board of Directors reserves the right to set the value of Shares in one or more Funds only after having sold the necessary securities, as soon as possible, on behalf of the Fund(s) concerned. In this case, subscriptions, redemptions and exchanges that are simultaneously in the process of execution will be treated on the basis of a single Net Asset Value per Share in order to ensure that all Shareholders having presented requests for subscription, redemption or exchange are treated equally.

Shareholders who have requested the issue or redemption of Shares of any Class or exchanges of Shares of one Fund for another will be notified of any such suspension in such manner as may be directed by the Board of Directors and their requests will be dealt with on the first Dealing Day after the suspension is lifted. Any such suspension shall be notified immediately, and in any event within the same business day, to the Luxembourg regulatory authority.

Any request for subscription, redemption or exchange shall be irrevocable except in the event of a suspension of the calculation of the Net Asset Value.

### **Title III. Administration and Supervision**

**Art. 13. Directors.** The Company shall be managed by the Board of Directors, which is composed of not less than three members, who need not be Shareholders. However, if it is noted at a Shareholders' meeting that all the Shares issued by the Company are held by one single Shareholder, the Company may be managed by one single Director until the first annual Shareholders' meeting following the moment where Shares are held by more than one Shareholder. The Directors shall be elected by the Shareholders generally at their annual general meeting for a period of three years or until their successors are elected and qualify, provided, however, that a Director may be removed with or without cause and/or replaced at any time by resolution adopted by the Shareholders. They may be re-elected. The Shareholders shall further determine the number of Directors, their remuneration and the term of their office.

In the event that an elected Director is a legal entity, a permanent individual representative of such entity should be designated as member of the Board of Directors. Such individual is subject to the same obligations than the other Directors.

Such individual may only be revoked upon appointment of a replacement individual.

Directors shall be elected by the majority of the votes validly cast and shall be subject to the approval of the Luxembourg regulatory authorities.

In the event of a vacancy of a Director that is consequent to, without limitation, death, retirement or otherwise, the remaining Directors may meet and elect, by a majority vote of the Directors present at the meeting, a Director to fill such vacancy until the next meeting of Shareholders which shall vote on the continuation of mandate of the Director so elected.

**Art. 14. Board Meetings.** The Board of Directors shall choose a chairman among its members, and may choose one or more vice-chairmen among its members. It may also choose a secretary, who need not be a Director, and who shall write and keep the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the Shareholders. The Board of Directors shall meet upon being called by the chairman or any two Directors, at the place indicated in the notice of the meeting.

The chairman shall preside the meetings of the Board of Directors and of the Shareholders. In his absence, the Shareholders or the Directors shall decide by a majority vote that another Director, or in case of a Shareholders' meeting, that any other person shall be in the chair of such meetings.

The Board of Directors may appoint any officer, including a general manager and any assistant general managers as well as any other officer deemed necessary for the operation and management of the Company. Such appointments may

be cancelled at any time by the Board of Directors. The officers need not be Directors or Shareholders. Unless otherwise stipulated by these Articles, the officers shall have the rights and duties conferred to them by the Board of Directors.

Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be given to all Directors at least twenty-four hours prior to the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telefax or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places that are determined in a resolution adopted by the Board of Directors.

Any Director may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, telex or telefax or any other similar means of communication another Director as his proxy. A Director may represent one or several Directors.

Any Director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call or similar means of communication equipments which enable his/her identification and which allow all persons participating in the meeting to hear each other. The participation in a meeting by the foregoing means shall be deemed to constitute presence in person at such meeting.

The Directors may only act at duly convened meetings of the Board of Directors. The Directors may not bind the Company by their individual signatures, except if specifically authorized thereto by resolution of the Board of Directors.

The Board of Directors can deliberate or act validly only if at least half of the Directors are present or represented.

Resolutions of the Board of Directors will be recorded in minutes signed by the person who chairs the meeting. Copies of extracts of such minutes which may be produced in, without limitation, judicial proceedings will be validly signed by the chairman of the meeting or any two Directors or by the secretary or any other authorized person.

Resolutions are taken by a majority vote of the Directors present or represented and voting at such meeting.

In the event that the number of votes for or against a resolution is equal at a meeting, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

Resolutions in writing approved and signed by all Directors shall have the same effect as resolutions voted at meetings; each Director shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, telefax or any other similar means of communication. Such approval shall be confirmed in writing and all documents shall form the record that proves that such decision has been taken.

**Art. 15. Powers of the Board of Directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of disposition and administration within the Company's purpose, in compliance with the investment policy as determined in Article 18 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present Articles to the general meeting of Shareholders are in the competence of the Board of Directors.

**Art. 16. Corporate Signature.** Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the joint signatures of any two Directors or by the joint or single signature of any person(s) to whom authority has been delegated by the Board of Directors.

**Art. 17. Delegation of Power.** The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company (including the right to act as authorized signatory for the Company) as well as its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose to one or several physical persons or corporate entities, which need not be Directors, and who shall have the powers determined by the Board of Directors. Such delegate(s) may, if the Board of Directors so authorizes, sub-delegate its/their powers.

The Company may enter into (an) investment management agreement(s) with a Luxembourg or foreign entity. In accordance with the investment management agreement, such entity will supply the Company with recommendations and advice with respect to the Company's investment policy and may, on a day-to-day basis and subject to the overall control and ultimate responsibility of the Board of Directors, purchase and sell securities and otherwise manage the Company's portfolio. The investment management agreement(s) shall contain the rules governing the modification or expiration of such agreement(s) which are otherwise concluded for an unlimited period.

The Board of Directors may also confer special powers of attorney by notary or private proxy.

**Art. 18. Investment Policies and Restrictions.** The Board of Directors, in compliance with the principle of risk spreading, has the power to determine (i) the investment policies and strategies of each Fund, (ii) the hedging strategy, if any applicable to certain Classes and (iii) implementation of the management and business affairs of the Company.

In compliance with the requirements set forth by the Law of 2010 and the Sales Documents, in particular the type of markets on which assets may be purchased by the Company, or the status of the issuer or of the counterparty, each Fund may invest in:

- (a) transferable securities or money market instruments;
- (b) shares or units of other UCIs, including shares of other Funds to the extent permitted and in compliance with the conditions set forth below;
- (c) deposits with credit institutions, which are repayable on demand or have the right to be withdrawn and which are maturing in no more than 12 months;

(d) financial derivative instruments.

Any Fund (the "Investing Fund") which invests in securities issued by one or several other Funds (the "Target Fund(s)") shall comply with the following conditions:

(a) the Target Fund does not invest in the Investing Fund;

(b) not more than ten (10) percent of the assets of the Target Fund may be invested in other Funds;

(c) the voting rights linked to the securities issued by the Target Fund which are held by the Issuing Fund are suspended during the period of investment;

(d) in any event, for as long as the foregoing securities are held by the Company, their value will not be taken into consideration for the calculation of the Net Asset Value and for the purpose of assessing that the Company complies with the minimum net asset threshold imposed by the Law of 2010; and

(e) there is no duplication of management/subscription or redemption fees between the Investing Fund and the Target Fund.

Where the Board of Directors has decided that a Fund is eligible for investment by another UCITS, the investment of such Fund in shares or units of other UCIs as referred under (b) above shall be limited to ten (10) per cent of the assets of the relevant Fund(s).

The investment policy of a Fund may be to replicate the composition of an index of securities or debt securities recognized by the Luxembourg supervisory authority.

The Company may in particular purchase assets on any regulated market, stock exchange in another State or any other regulated market of a State of Europe, being or not member of the European Union ("EU"), of America, Africa, Asia, Australia or Oceania.

The Company may also invest in recently issued transferable securities and money market instruments, provided that the terms of issue include an undertaking that application will be made for admission to official listing on a regulated market, stock exchange or other regulated market and that such admission be secured within one year of issue.

In accordance with the principle of risk spreading, the Company is authorized to invest up to 100% of the net assets attributable to each Fund in transferable securities or money market instruments issued or guaranteed by an EU member States, its local authorities, another member State of the OECD or public international bodies of which one or more member States of the EU are members being provided that if the Company uses the possibility described above, it shall hold, on behalf of each relevant Fund, securities belonging to six different issues at least. The securities belonging to one issue cannot exceed 30% of the total net assets attributable to that Fund.

The Company is authorized to employ techniques and instruments relating to transferable securities and money market instruments.

**Art. 19. Conflicts of Interest.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a Director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any Director or officer of the Company who serves as a Director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

In the event that any Director or officer of the Company has an interest opposite to the interests of the Company in respect of any transaction of the Company, except for day-to-day transactions concluded in normal terms, such Director or officer shall make known to the Board of Directors such opposite interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's or officer's interest shall be reported to the next succeeding general meeting of Shareholders.

The term "opposite interest", as used in the preceding sentence, shall not include any relationship with or without interest in any matter, position or transaction involving the investment adviser, the Custodian Bank or such other person, company or entity as may from time to time be determined by the Board of Directors in its discretion.

The Board of Directors is responsible for the implementation of the conflicts of interest policy of the Company.

**Art. 20. Indemnification of Directors.** The Company may indemnify any director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at its request, of any other company of which the Company is a shareholder or a creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

**Art. 21. Auditors.** The accounting data in the annual report of the Company shall be examined by an independent authorised auditor (réviseur d'entreprises agréé) appointed by the general meeting of Shareholders and remunerated by the Company.

The independent authorised auditor shall fulfil all duties prescribed by the Law of 2010.

#### **Title IV. General meetings - Accounting year - Distributions**

**Art. 22. General Meetings of Shareholders of the Company.** The general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders. Its resolutions shall be binding upon all the Shareholders regardless of the Class. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

The general meeting of Shareholders shall meet upon being called by the Board of Directors.

It may also be called on the request of Shareholders representing at least one tenth of the Share capital.

The annual general meeting shall be held in accordance with Luxembourg law in Luxembourg at a place specified in the notice of the meeting, on the second Tuesday of the month of April at 11:00 am Luxembourg time.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following Business Day.

If permitted by, and under the conditions set forth in, Luxembourg laws and regulations, the annual general meeting of Shareholders may be held at a date, time or place other than those set forth in the preceding paragraphs, such date, time or place to be decided by the Board of Directors.

Other meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the notices of such meetings.

Shareholders shall meet upon being called by the Board of Directors pursuant to a notice setting forth the agenda, and sent at least eight days prior to the meeting to each registered Shareholder, at the Shareholder's address in the register of Shareholders. The Company is under no obligation to provide evidence to the meeting of the sending of the notice to the registered Shareholders. The agenda shall be prepared by the Board of Directors except where the meeting is called on the written demand of the Shareholders, in which case the Board of Directors may prepare a supplementary agenda.

If all Shares are in registered form and no publication of the notice of a meeting is made, notices to Shareholders may be mailed by registered mail only.

If all Shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, the general meeting may take place without notice of the meeting.

The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders in order to attend any meeting of Shareholders.

The business transacted at any meeting of the Shareholders shall be limited to the matters contained in the agenda (which shall include all matters required by law) and business incidental to such matters.

Each Share of whatever Class is entitled to one vote, in compliance with Luxembourg law and the Articles. A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by giving a written proxy or by cable, telegram, facsimile transmission or any other electronic means capable of evidencing such proxy to another person, who need not be a Shareholder and who may be a Director.

Unless otherwise provided by law or herein, resolutions of the general meeting are passed by a simple majority of the validly cast votes.

**Art. 23. General Meetings of Shareholders in a Fund or in a Class of Shares.** Shareholders of a Class or Classes issued in respect of any Fund may hold, at any time, general meetings to decide on any matters which relate exclusively to such Fund.

In addition, the Shareholders of any Class may hold, at any time, general meetings to decide on any matters which relate exclusively to such Class.

The relevant provisions of Article 22 shall apply to such general meetings.

Each Share is entitled to one vote in compliance with Luxembourg law and the Articles. Shareholders may act either in person or by giving a proxy in writing or by cable, telegram, facsimile transmission or any other electronic means capable of evidencing such proxy to another person who needs not be a Shareholder and may be a Director of the Company.

Unless otherwise provided for by law or herein, resolutions of the general meeting of Shareholders of a Fund or of a Class are passed by a simple majority vote of the validly cast votes.

Any resolution of the general meeting of Shareholders of the Company, affecting the rights of the holders of Shares of any Class vis-à-vis the rights of the holders of Shares of any other Class or Classes, shall be subject to a resolution of the general meeting of Shareholders of such Class or Classes in compliance with Article 68 of the law of 10 August, 1915 on commercial companies, as amended.

**Art. 24. Termination, Amalgamation and Division.** In the event that for any reason the value of the net assets in any Fund or the value of the net assets of any Class within a Fund has decreased to, or has not reached, an amount which is determined by the Board of Directors to be the minimum level for such Fund or such Class to be operated in an economically efficient manner, or if a change in the economical or political situation relating to the Fund or Class concerned would have material adverse consequences on the investments of that Fund or Class, or in order to rationalise the Classes

and/or the Funds offered, the Board of Directors may decide to redeem compulsorily all the Shares of the relevant Class or Classes issued in such Fund at the Net Asset Value per Share (taking into account actual realization prices of investments and realization expenses) calculated at the Valuation Point at which such decision shall take effect and therefore close or liquidate such Class or Fund.

The decision of the Board of Directors will be published (either in newspapers to be determined by the Board of Directors or by way of a notice sent to the Shareholders at their addresses indicated in the register of Shareholders) prior to the effective date of the compulsory redemption and the publication and will indicate the reasons for, and the procedures of the compulsory redemption. Except where to do so would not be in the interests of the Shareholders, or could jeopardise equal treatment between the Shareholders, the Shareholders of the Fund or Class concerned may request redemption or exchange of their Shares free of charge (other than those retained by the Company to meet realization expenses) prior to the effective date of the compulsory redemption.

Notwithstanding the powers conferred to the Board of Directors by the preceding paragraph, the Shareholders of any one or all Classes of Shares issued in any Fund may at a general meeting of such Shareholders, upon proposal from the Board of Directors, redeem all the Shares of the relevant Class or Classes at their Net Asset Value (taking into account actual realization prices of investments and realization expenses) calculated at the Valuation Point at which such decision shall take effect. There shall be no quorum requirements for such general meeting of Shareholders which shall decide by resolution taken by a simple majority of the validly cast votes.

Assets which may not be distributed to their beneficiaries upon the implementation of the redemption will be deposited with the "Caisse de Consignation" on behalf of the persons entitled thereto.

All redeemed Shares shall be cancelled. The dissolution of the last Fund will result in the liquidation of the Company.

The Board of Directors may decide to proceed with a merger (within the meaning of the Law) of the assets of the Company or a Fund, whether as absorbing or absorbed party, with those of (i) another existing Fund within the Company or another existing fund within another Luxembourg or foreign UCITS, or of (ii) another Luxembourg or foreign UCITS. Such a merger shall be subject to the conditions and procedures imposed by the Law of 2010, in particular concerning the terms of the merger to be established by the Board of Directors and the information to be provided to the Shareholders.

The Board of Directors is competent to decide on the effective date of the merger. However, in accordance with the Law of 2010, where the Company is the absorbed entity which, thus, ceases to exist as a result of the merger, the general meeting of Shareholders of the Company must decide on the effective date of the merger. Such general meeting will decide by resolution taken with no quorum requirement and adopted by a simple majority of the votes validly cast.

Where the Company or a Fund is involved in a merger under the circumstances described above, whether as absorbing or absorbed party, Shareholders will be entitled to request, without any charge other than those charged by the Company or the Fund to meet divestment costs, the redemption of their Shares in the relevant Fund in accordance with the provisions of the Law of 2010.

In the event that the Board of Directors believes it would be in the interests of the Shareholders of the relevant Fund or that a change in the economic or political situation relating to the Fund concerned would justify it, the Board of Directors may decide to reorganise a Fund by dividing it into two or more Funds. Such decision will be published in the same manner as described above and, in addition, the publication will contain information in relation to the new Funds. Such publication will be made one month before the date on which the reorganisation becomes effective in order to enable the Shareholders to request redemption of their Shares, free of charge before, the effective date.

In the event that for any reason the value of the assets in any Class has decreased to an amount determined by the Board of Directors (in the interests of Shareholders) to be the minimum level for such Class to be operated in an economically efficient manner, or if a change in the economical, political or monetary situation relating to the Class concerned would have material adverse consequences on the investments of that Class or if the range of products offered to investors is rationalised, the Board of Directors may decide to allocate the assets of any Class to those of another existing Class within the Company and to redesignate the Shares of the Class or Classes concerned as Shares of another Class (following a split or consolidation, if necessary, and the payment of the amount corresponding to any fractional entitlement to Shareholders).

The Company shall send a written notice to the Shareholders of the relevant Class one month prior to the effective date of the amalgamation in order to enable the Shareholders to request redemption or exchange of their Shares, free of charge, during such period. This notice will indicate the reasons and the procedure for the amalgamation. Except where to do so would not be in the interests of Shareholders, or could jeopardise equality of treatment between the Shareholders, the Shareholders of the Class concerned may continue to request redemption or exchange of their Shares without any additional charges (other than those retained by the Company to meet realisation expenses) prior to the effective date of the amalgamation.

**Art. 25. Accounting Year.** The accounting year of the Company shall commence on the first of January of each year and shall terminate on the thirty-first of December of the same year.

**Art. 26. Distributions.** The general meeting of Shareholders of the Class or Classes issued in respect of any Fund shall, upon proposal from the Board of Directors and within the limits provided by law, determine how the results of such Fund shall be disposed of, and may from time to time declare, or authorize the Board of Directors to declare, distributions.

For any Class entitled to distributions, the Board of Directors may decide to pay interim dividends in compliance with the conditions set forth by law.

Payments of distributions to holders of registered Shares shall be made to such Shareholders at their addresses in the register of Shareholders. Distributions may be paid in such currency and at such time and place as the Board of Directors shall determine from time to time.

For each Fund or Class, the Board of Directors may decide on the payment of interim dividends in compliance with applicable legal requirements.

The Board of Directors may decide to distribute stock dividends in lieu of cash dividends upon such terms and conditions as may be set forth by the Board of Directors.

Any distribution that has not been claimed within five (5) years of its declaration shall be forfeited and revert to the Fund relating to the relevant Class or Classes.

No interest shall be paid on a dividend declared by the Company and kept by it at the disposal of its beneficiary.

#### **Title V. Final provisions**

**Art. 27. Dissolution of the Company.** The Company may at any time be dissolved by a resolution of the general meeting of Shareholders subject to the quorum and majority requirements referred to in Article 30 hereof.

Whenever the Share capital falls below two-thirds of the minimum capital indicated in Article 5 hereof, the question of the dissolution of the Company shall be referred to the general meeting of Shareholders by the Board of Directors. The general meeting, for which no quorum shall be required, shall decide by a simple majority of the validly cast votes.

The question of the dissolution of the Company shall further be referred to the general meeting whenever the Share capital falls below one-fourth of the minimum capital set by Article 5 hereof; in such an event, the general meeting shall be held without any quorum requirements and the dissolution may be decided by Shareholders holding one-fourth of the votes of the Shares represented and validly cast at the meeting.

The meeting must be convened so that it is held within a period of forty days from ascertainment that the net assets of the Company have fallen below two-thirds or one-fourth of the legal minimum, as the case may be.

**Art. 28. Liquidation.** Liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the general meeting of Shareholders which shall determine their powers and their compensation.

**Art. 29. Custodian Bank.** To the extent required by law, the Company shall enter into a custodian bank agreement with a banking or credit institution as defined by the law of 5 April, 1993 on the financial sector, as amended (the "Custodian").

The Custodian Bank shall fulfil the duties and responsibilities as provided for by the Law of 2010.

If the Custodian Bank terminates the custodian agreement, the Board of Directors shall use its best endeavours to find a successor custodian bank within two months from the effective date of termination. The Board of Directors may terminate the appointment of the Custodian Bank but shall not remove the Custodian Bank unless and until a successor custodian bank has been appointed as a replacement.

**Art. 30. Amendments to the Articles of Incorporation.** The Articles may be amended by a general meeting of Shareholders subject to the quorum and majority requirements provided by the Law of 10 August 1915. For the avoidance of doubt, such quorum and majority requirements shall be as follows: fifty percent of the Shares issued must be present or represented at the general meeting and a super-majority of two thirds of the Shareholders present or represented and validly voting is required to adopt a resolution. In the event that the quorum is not reached, the general meeting must be adjourned and re-convened. There is no quorum requirement for the second meeting but the majority requirement remains unchanged.

**Art. 31. Statement.** Words importing a masculine gender also include the feminine gender and words importing persons or Shareholders also include corporations, partnerships associations and any other organized group of persons whether incorporated or not.

**Art. 32. Applicable Law.** All matters not governed by the Articles shall be determined in accordance with Luxembourg law.

#### *Transitory Dispositions*

1) The first accounting year will begin the day when the Company will be incorporated and will end on 31 December 2013.

2) The first annual general meeting of Shareholders will take place on 8 April 2014.

### Subscription and Payment

These Articles having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the following shares:

Subscriber	Number of shares	Subscription price per share	Total subscription price per subscriber
Morgan Stanley Investment Management Inc . . . . .	390,000	EUR 1	EUR 390,000
Total . . . . .	390,000		EUR 390,000

Evidence of the above payments, was given to the undersigned notary.

The subscriber declared that upon determination by the Board of Directors, pursuant to the Articles, of the various Classes which the Company shall have, he will elect the Class or Classes to which the Shares subscribed to shall appertain.

### Declaration

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Articles 26, 26-3 and 26-5 of the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies, as amended, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

### Expenses

The formation and preliminary expenses of the Company, amount to approximately EUR 3,000.-.

### General Meeting of Shareholder

The above named person representing the entire subscribed capital and considering herself as validly convened, has immediately proceeded to resolve as follows:

I. The following are elected as Directors for a term to expire at the close of the annual general meeting of Shareholders which shall deliberate on the annual accounts of the Company as at 31 December 2013:

Andrew Mack, born on December 20, 1961 in Beckenham, formerly employed by Morgan Stanley and retained as a paid consultant to Morgan Stanley Investment Management Limited, United Kingdom and residing professionally at The Beeches, Square Drive, Haslemere Surrey, GU27 3LW, United Kingdom;

William Jones, born on February 11, 1963 in New York, Independent director and residing professionally at 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

Michael Griffin, born on June 18, 1949 in Dublin, Independent director and residing professionally at 19, Sydney Parade Avenue, Dublin 4, Ireland.

II. The following is elected as auditor (réviseur d'entreprises agréé) for a term to expire at the close of the annual general meeting of Shareholders which shall deliberate on the annual accounts of the Company as at 31 December 2013:

Ernst & Young S.A., with registered office at 7, Gabriel Lippmann. Parc d'Activités Syrdall, 2, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

III. The registered office of the Company is set at 6B route de Treves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the above named persons, this deed is worded in English.

Whereof this notary deed was drawn up in Luxembourg on the date at the beginning of this deed.

This deed having been given for reading to the parties, they signed together with us, the notary this original deed.

Signé: A. GOEDERT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 décembre 2012. Relation: LAC/2012/63284. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 10 janvier 2013.

Référence de publication: 2013007125/821.

(130007028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2013.

**M77 Link SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 158.094.

—  
*Extrait des minutes du 20 novembre 2012 portant sur les résolutions de l'actionnaire unique de la société anonyme M77 Link (la "Société").*

Texte original en langue anglaise:

Resolves herewith:

1. To appoint Mr. Thibaut Dominique Hausman, born on January 5, 1976, in Uccle, Belgium, residing at Val Sainte-Croix 106, 1370 Luxembourg, as director of the Company effective as of 1<sup>st</sup> December 2012 until the annual general meeting of 2018.

2. To appoint Mr. Serge Debrye, born on March 4, 1973, in Schaerbeek, Belgium, residing at Rue de la Scierie 4, 6782 Habergy, Belgium, as director of the Company effective as of 1<sup>st</sup> December 2012 until the annual general meeting of 2018.

3. To accept the resignation of M77 Group S.A. as sole director of the Company effective as of 1<sup>st</sup> December 2012.

4. To amend and correct the minutes of the resolutions of the sole shareholder of the Company of 16 September 2011, which erroneously appoint PriceWaterhouseCoopers S. à.r.l. as "commissaire aux comptes". Instead, the minutes of 16 September 2011 are to be read in the sense that PriceWaterhouseCoopers S.à.r.l. is appointed as "réviseur d'entreprises agréé" of the Company ab initio (and not as "commissaire aux comptes"), to act as such as and when required by law.

**Traduction française:**

Prend par la présente la résolution:

1. De nommer Mr. Thibaut Dominique Hausman, né le 5 janvier 1976, à Uccle, Belgique, domicilié à Val Sainte-Croix 106, 1370 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2012 jusqu'à l'assemblée générale de 2018.

2. De nommer Mr. Serge Debrye, né le 4 mars 1973 à Schaerbeek, Belgique, domicilié à la Rue de la Scierie 4, 6782 Habergy, Belgique, en tant qu'administrateur de la Société à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2012 jusqu'à l'assemblée générale de 2018.

3. D'accepter la démission de M77 Group S.A. en tant qu'administrateur unique de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2012.

4. De modifier et de corriger le procès-verbal des résolutions de l'actionnaire unique de la Société du 16 Septembre 2011, qui nomme erronément PriceWaterhouseCoopers S. à.r.l. en tant que "commissaire aux comptes". Au lieu de cela, le procès-verbal du 16 Septembre 2011 doit être lu dans le sens où PriceWaterhouseCoopers S.à.r.l. est désigné comme "réviseur d'entreprises agréé" de la Société ab initio (et non pas comme "commissaire aux comptes"), à agir en tant que tel et dans les cas requis par la loi.

Référence de publication: 2012168554/37.

(120222354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

---

**Zimfi SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 78.594.

—  
L'assemblée générale tenue le 14 décembre 2012 a reconduit les mandats de:

M. Jean REUTER, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1445 Strassen, 3 rue Thomas Edison, en tant qu'administrateur, président du conseil d'administration et administrateur délégué;

M. Carlo MEIS, comptable, demeurant professionnellement à L-1445 Strassen, 3 rue Thomas Edison, en tant qu'administrateur;

M. Francis CLAUSSE, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1445 Strassen, 3 rue Thomas Edison, en tant qu'administrateur;

Mme Véronique KAYSER, comptable, demeurant professionnellement à L-1445 Strassen, 3 rue Thomas Edison, en tant que commissaire;

tous actuellement en fonction, pour une nouvelle période de six ans, jusqu'à l'assemblée se tenant en 2018.

Pour extrait conforme

Signature

L'administrateur délégué

Référence de publication: 2012168516/20.

(120221460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

**Arma Ingénierie International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 86.559.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 06 septembre 2012.*

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée prend acte et décide d'accepter la démission du mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Didier MARCHET avec effet au 10 octobre 2011.

2. L'Assemblée décide de nommer en remplacement de l'Administrateur - délégué démissionnaire, avec effet au 10 octobre 2011, Monsieur Yves CARBONNIER, né le 19 mars 1951 à CONTY (France), demeurant à F- 92 140 CLAMART, 20, Rue Pierre et Marie Curie (France).

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

3. L'Assemblée prend acte et décide d'accepter la démission du mandat d'administrateur de Monsieur Didier MARCHET avec effet au 10 octobre 2011.

4. L'Assemblée décide de révoquer la Société ARMA INGENIERIE de son mandat d'administrateur avec effet au 31 mai 2011.

5. L'Assemblée décide de nommer, à compter du 31 mai 2011, Monsieur Yves CARBONNIER, né le 19 mars 1951 à CONTY (France), demeurant à F- 92 140 CLAMART, 20, Rue Pierre et Marie Curie (France), en tant que nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur révoqué.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

6. L'Assemblée décide de nommer, à compter du 10 octobre 2011, Monsieur Quentin BUSMEY, né le 14 décembre 1981 à Vitry-le-François (France), demeurant à F- 57 000 METZ, 8, Rue de la Croix (France), en tant que nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

7. L'Assemblée prend acte du changement d'adresse du Commissaire aux comptes, Monsieur Richard GAUTHROT, demeurant à L-1747 Luxembourg, 38, Op der Heed, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011.

Foetz, le 06 septembre 2012.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2012168602/37.

(120223098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

**Union Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 139.115.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue extraordinairement en date du 14 décembre 2012*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue extraordinairement en date du 14 décembre 2012, que:

1. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur François Georges de son mandat d'Administrateur et de son mandat d'Administrateur-délégué avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2012. Elle décide d'accepter sa démission et de nommer à nouveau Monsieur François Georges, Administrateur, né le 20 mars 1967 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte en qualité d'Administrateur et d'Administrateur-délégué de la Société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

2. L'assemblée prend acte de la démission de Madame Christine Lecas de son mandat d'Administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2012. Elle décide d'accepter sa démission et de nommer à nouveau Madame Christine Lecas, Administrateur,

né le 21 juillet 1973 à Thionville, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte en qualité d'Administrateur de la Société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

3. L'assemblée décide de révoquer Monsieur Alessandro Rizzo de son mandat d'Administrateur et de son mandat d'Administrateur-délégué avec effet immédiat et de nommer Madame Nellie Esparza, né le 2 février 1971 à Maracaibo, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en qualité d'Administrateur de la Société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012168452/24.

(120221428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

---

### **V&P Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 147.511.

*Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 21/12/2012*

#### *Résolutions*

L'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions ci-dessous:

Monsieur FERREIRA DAMASO SIMAO PEDRO est remplacé à la date de la présente assemblée par Monsieur TONUS FREDERIC J.H.P, né le 21 novembre 1973 à Rocourt (Belgique), demeurant à 7a Rue Juddegaass, L-8281 Kehlen, en tant qu'administrateur de type A.

Monsieur FIGUEIRINHA DAS NEVES VITOR MANUEL est remplacé à la date de la présente assemblée par Monsieur CUNHA DOS SANTOS VICTOR DAVID, née le 1<sup>er</sup> juillet 1978 à Coimbra (Portugal), demeurant à 80 Route d'Arlon, L-8210 Mamer, en tant qu'administrateur de type A.

Madame FERREIRA MARTINS ANABELA DE JESUS est remplacée à la date de la présente assemblée par Monsieur GOMES DOMINGUES CELSO, né le 21 février 1978 à Luxembourg, demeurant à 4 Rue de Goetzingen, L-8393 Olm, en tant qu'administrateur de type B.

La durée du mandat des nouveaux administrateurs de la société prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

Référence de publication: 2012168455/21.

(120221924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

---

### **Whale International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 150.000,00.**

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 153.498.

#### **EXTRAIT**

Il résulte d'une cession de parts intervenue en date du 17 décembre 2012 que:

FORATEC INTERNATIONAL HOLDING S.A., ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a cédé 15.000 parts sociales qu'elle détenait dans la société WHALE INTERNATIONAL S.à r.l., ayant son siège social au 270, route d'Arlon, L - 8010 Strassen à la société, TCH HOLDING S.à r.l., ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Cette cession de parts a été notifiée et acceptée par la société WHALE INTERNATIONAL S.à r.l. en date du 17 décembre 2012 conformément à l'article 1690 du Code Civil et à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Suite à cette cession, le capital social de la société WHALE INTERNATIONAL S.à r.l. est détenu comme suit:

TCH Holding S.à r.l., ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg: 15.000 parts sociales.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Référence de publication: 2012168497/20.

(120221932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

---

**Asian and African Assets Corporation S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 67.494.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2012169391/11.

(120224137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Atlantico Investment Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 158.699.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 octobre 2012, les associés ont accepté la démission de Nuno Pedro Da Silva Do Carmo Vaz, avec adresse au 6062, Rua Manuel Almeida Vasconcelos, Luanda, Angola, de son mandat de gérant A, avec effet au 25 janvier 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169394/13.

(120224288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Atlantico Investment Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 158.699.

Les comptes annuels pour la période du 12 janvier 2011 (date de constitution) au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169395/11.

(120224562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Atreides SPF, S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 161.340.

Il résulte des actes de la Société que Monsieur Gregorio Pupino, résidant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, a présenté sa démission de ses fonctions d'administrateur en date du 30 novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
Banque Domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2012169396/15.

(120223496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Audico International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8064 Bertrange, 1, Cité Millewée.  
R.C.S. Luxembourg B 60.436.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale du 7 décembre 2012 a pris la résolution suivante:

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et déclare que la société anonyme Audico International S.A., en liquidation, a définitivement cessé d'exister, même pour les besoins de la liquidation. Les livres et les documents sociaux seront conservés au dernier siège de la société pendant cinq ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 7/12/2012.

Signature.

Référence de publication: 2012169397/14.

(120224472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Auto-Moto Ecole Henri Pierre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4620 Differdange, 4, rue Emile Mark.  
R.C.S. Luxembourg B 85.401.

—  
Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2012.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA SA

*Experts comptables et fiscaux*

Signature

Référence de publication: 2012169399/14.

(120224158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Aviva Investors Properties Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.  
R.C.S. Luxembourg B 140.875.

—  
EXTRAIT

Mr. Andrew PEACOCK a décidé de démissionner de son mandat d'administrateur («Geschäftsführer») de la Société avec effet au 3 décembre 2012.

Ainsi au 3 décembre 2012 le Conseil d'Administration de la Société se compose comme suit:

- M. William GILSON, Administrateur;
- M. Mark PHILLIPS, Administrateur;
- Mme Supreetee SADDUL, Administrateur.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 27 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169400/16.

(120224042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Sogenecomm, Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 70.781.

—  
*I. Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire, tenue de façon exceptionnelle au 163, rue du Kiem, le 30 novembre 2012*

*6<sup>ème</sup> Résolution:*

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Romain THILLENS en qualité d'administrateur de la société.

L'Assemblée décide de nommer avec effet immédiat Monsieur Marc LIBOUTON ayant son adresse professionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen en tant que nouvel administrateur de la société.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2017.

## II. Changement d'adresse

La société a été informée du changement d'adresse des administrateurs Monsieur Christophe BLONDEAU et Madame Comelia METTLEN ainsi que du Commissaire aux Comptes H.R.T. Révision S.A. qui est désormais au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Sogenecomm*

Référence de publication: 2012168367/20.

(120221265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.

---

### **Global Focus S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 47.193.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 20 Décembre 2012*

L'assemblée nomme un nouveau conseil d'administration:

Le Conseil d'Administration présent désormais de la manière suivante:

- Madame Yvette Hakkens, née 20.01.1944 à Liège (Belgique) demeurant à CH-1965 Savièse, chemin du Crêtelet 27
- Monsieur Cornelis Hakkens, né le 01.12.1946 à Amsterdam (Pays Bas), demeurant à CH-demeurant à CH-1965 Savièse, chemin du Crêtelet 27
- Monsieur Jean Bernard Zeimel, Expert-Comptable demeurant à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard du Prince Henri.

Le mandat des administrateurs nouvellement nommés, prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2018.

Egalement, lors de cette assemblée, le siège social est fixé au 3A, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

La société READ S.à r.l., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 3A boulevard du Prince Henri, RCS Luxembourg B-45.083 accepte le mandat de commissaire aux comptes dans la société GLOBAL FOCUS SA

Son mandat se terminera en même temps que les mandats des administrateurs.

Référence de publication: 2012168820/20.

(120223420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2012.

---

### **Bard Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 165.907.

Depuis le 7 mars 2012, l'associé unique Bard Luxembourg 1 Sarl, avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a changé de nom et est devenu: Bard Operations Center S.à r.l..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169409/12.

(120224578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

### **Azeta SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 165.996.

Il résulte des actes de la Société que Monsieur Gregorio Pupino, résidant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, a présenté sa démission de ses fonctions d'administrateur en date du 30 novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
Banque Domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2012169402/15.

(120223497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Azur S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 162.933.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169403/10.

(120224643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**B & D Associés s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 138.156.

---

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012169404/10.

(120224005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**B J 5 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 98.411.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169405/10.

(120224345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**B.G.D.C., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 62.347.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169406/10.

(120224346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**B&B Platinum SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 137.961.

---

EXTRAIT

Madame Ingrid Hoolants, née le 28/11/1968 à Vilvorde(Belgique), a démissionné en tant qu'administrateur unique de la société B&B PLATINIUM SPF le 05/11/2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012169407/11.

(120224406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Bad Schonborn Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.973.

Par résolutions signées en date du 28 novembre 2012, l'associé unique a décidé de nommer PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, au mandat de réviseur d'entreprises agréé, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 30 juin 2013 et qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169408/14.

(120224282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

**Barminon Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 171.887.

Avec effet au 5 décembre 2012, la société anonyme Intertrust (Luxembourg) S.A. a cédé:

- 12.500 parts sociales de la société à responsabilité limitée Tulsa Luxembourg S.à r.l., à la société DENTSPLY Finance Co., ayant son siège social à 11823 E. Slauson Avenue, Suite 48, Santa Fe Springs, Californie (Etats-Unis d'Amérique) 90670, inscrite au «Division of Corporation of Delaware» sous le numéro 2836223;

Nouvelle situation des associés:

DENTSPLY Finance Co. . . . . 12.500 parts sociales

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Pour avis sincère et conforme

*Pour Barminon Investments S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012169410/17.

(120223337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

**AFG Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7240 Bereldange, 87, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 104.526.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts entre les associés de la Société, étant

(i) ARG Investments Limited, une société à responsabilité limitée existante sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galle, dont le siège social est situé à Juno Drive, Leamington Spa, Warwickshire CV31 3RG, Royaume-Uni et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galle sous le numéro 6692673 (l'«Associé 1»),

(ii) ARG Solutions Limited, une société à responsabilité limitée existante sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galle, dont le siège social est situé à Juno Drive, Leamington Spa, Warwickshire CV31 3RG, Royaume-Uni et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galle sous le numéro 6840712 (l'«Associé 2»), et

(iii) Headland UK Limited, une société à responsabilité limitée existante sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galle, dont le siège social est situé à Juno Drive, Leamington Spa, Warwickshire CV31 3RG, Royaume-Uni et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galle sous le numéro 5280241 (l'«Associé 3»),

que l'Associé 1 et l'Associé 2 ont cédé l'ensemble des soixante mille (60.000) parts sociales ordinaires de la Société détenus par chacun des Associé 1 et Associé 2 respectivement et ensemble cent vingt mille (120.000) parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de vingt Livre Sterling (20 GBP) chacune à l'Associé 3 qui devient désormais l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169353/26.

(120223543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

**Alseno S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9763 Marnach, 11, Dosberstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 141.707.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue le 19 décembre 2012*

L'assemblée acte la démission de TOP Audit S.A. (anciennement PKP Abax Audit S.A.) de son mandat de commissaire. L'assemblée ratifie rétroactivement la nomination de Compliance & Control, B.172.482, 6, Place de Nancy L-2212 Luxembourg pour la durée du mandat restant à courir du commissaire, soit à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue en 2014.

L'assemblée acte la démission de M. Michel Minne comme administrateur avec effet à ce jour. L'assemblée nomme M. Erik Jaak Claes, demeurant professionnellement à L- 9763 Marnach, Dosberstrooss, 11 comme nouvel administrateur de la Société en remplacement de M. Minne. Le conseil d'administration nomme M. Claes administrateur délégué avec pouvoir d'engager la Société par sa seule signature. Le mandat de M. Claes viendra à échéance à l'assemblée générale annuelle tenue en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2012.

*Pour la société*

Référence de publication: 2012169374/20.

(120224810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

**Alterna s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-9233 Diekirch, 53, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 173.170.

—  
*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2012*

En date du 21 décembre 2012, a eu lieu la cession de parts sociales suivante:

Monsieur David MORAIS ROCAS, cafetier, né le 02.01.1981 à Luxembourg, demeurant à L-1313 Luxembourg, 31, rue des Capucins,

a cédé ses 33 parts sociales sur les 33 parts sociales qu'il détenait à Monsieur Saúl REBELO CARVALHO, gérant de société, né le 09.03.1975 à Luxembourg, demeurant à L-3238 Bettembourg, 7, rue de l'Indépendance.

Par suite de la prédite cession, la répartition des parts sociales s'établit comme suit:

Saúl REBELO CARVALHO, prédit, .....	67 parts sociales
José LUZIO MOREIRA, employé privé, né le 21.05.1976 à Luxembourg, demeurant à L-2149 Luxembourg, 27, rue Emile Metz, .....	<u>33 parts sociales</u>
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES .....	100 parts sociales

Les associés de la société ont pris les décisions suivantes:

Démission de M. David MORAIS ROCAS de ses fonctions de gérant administratif,

Nomination de Monsieur Saúl REBELO CARVALHO, prédit, dans ses fonctions de gérant unique.

Suite à cette nomination la société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012169375/25.

(120223647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

**Barminon Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 171.887.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 4 décembre 2012*

1. Avec effet au 5 décembre 2012, Mme. Virginie DOHOGNE a démissionné de son mandat de gérante de catégorie A.

2. Avec effet au 5 décembre 2012, M. Robert WINTERS, administrateur de sociétés, né le 4 octobre 1960, à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant à 17402 York, Pennsylvanie (Etats-Unis d'Amérique), 965, Wyndsong Drive, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.

3. Avec effet au 5 décembre 2012, Mlle Deborah RASIN, administrateur de sociétés, née le 23 septembre 1966, à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant à 17402 York, Pennsylvanie (Etats-Unis d'Amérique), 221, West Philadelphia Street, a été nommée comme gérante de catégorie A pour une durée indéterminée.

4. Avec effet au 5 décembre 2012, M. William REARDON, administrateur de sociétés, né le 19 août 1960, à Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), demeurant à 17402 York, Pennsylvanie (Etats-Unis d'Amérique), 221, West Philadelphia Street, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.

5. Avec effet au 5 décembre 2012, M. Andrew O'SHEA, administrateur de sociétés, né le 13 août 1981, à Dublin (Irlande), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

6. Avec effet au 5 décembre 2012, M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né le 22 février 1974, à Laxou (France), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

7. Le nombre des gérants a été augmenté de 2 (deux) à 6 (six).

Luxembourg, le 27 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Barminon Investments S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012169411/30.

(120224088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

**Black & Decker Luxembourg Finance, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 113.377.

Avec effet au 21 août 2012, M. Charles Kronsberg est révoqué de son poste de membre du Conseil de Surveillance de la Société.

Avec effet au 21 août 2012, Madame Amelberga De Ryck, résidant professionnellement au 163, rue de Kiem, L-8030 Strassen, a été nommée membre du Conseil de Surveillance de la Société pour une durée déterminée qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2012..

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Black & Decker Luxembourg Finance S.C.A

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2012169412/16.

(120223516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

**BlackRock Lux Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 2.651.200,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 119.831.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169413/10.

(120224565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

**Blade Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 2.079.920,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 117.177.

*Extrait des résolutions des associés du 21 décembre 2012:*

En date du 21 décembre 2012 les associés de la Société ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Janet DUNLOP en tant que gérant A de la Société et ce avec effet rétroactif au 6 décembre 2012.

- de nommer Paul COOPER, né le 29 août 1972 à Halifax, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 21, Grosvenor Place, SW1X 7HF Londres, Royaume-Uni, en tant que gérant A de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet rétroactif au 6 décembre 2012.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

*Gérants A:*

- Dominik HALSTENBERG
- Paul COOPER

*Gérants B:*

- Richard BREKELMANS
- Johan DEJANS
- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2012.

Stijn CURFS

*Mandataire*

Référence de publication: 2012169414/27.

(120223610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Bolero Invest S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 152.039.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 décembre 2012.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012169415/11.

(120223695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Bremerhaven Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.972.

Par résolutions signées en date du 28 novembre 2012, l'associé unique a décidé de nommer PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, au mandat de réviseur d'entreprises agréé, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 30 juin 2013 et qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169416/14.

(120224283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Bremerhaven Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.972.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012169417/10.

(120224785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Business Consulting Group, en abrégé BCG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 148.624.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le gérant*

Référence de publication: 2012169418/10.

(120223740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

**Keyworth S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 146.760.

**Steta S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 173.704.

**Jerletti S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 173.706.

**Djas Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 173.705.

L'an deux mille douze, le trente novembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme KEYWORTH S.A., une société anonyme ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F Route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146760, constituée sous le droit des Iles Vierges Britanniques en date du 20 février 1995 originellement sous la dénomination de "KEYWORTH HOLDINGS LIMITED" et dont le siège a été transféré à Luxembourg, suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg le 5 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéros 1338 du 10 juillet 2009 .

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Ariane VIGNERON, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Laurence MOSTADE, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutatrice Madame Emeline DUBOIS, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Suppression de la valeur nominale des actions;
2. Conversion de la devise du capital de dollars au taux de 1 USD contre 0,7647657 EUR à la date du 19 septembre 2012;
3. Augmentation de capital de la société à scinder par incorporation des résultats à hauteur de EUR 89.585,54 pour le porter de son montant actuel de EUR 34.414,46 à EUR 124.000,00 sans création d'action nouvelle;
4. Approbation du projet de scission et de la situation comptable intermédiaire arrêtée au 19 septembre 2012;
5. Décision de réaliser la scission à la date du 19 septembre 2012 et transfert du patrimoine actif et passif, sans exception ni réserve, de la société scindée aux sociétés anonymes nouvellement constituées, à savoir STETA S.A., Société anonyme, JERLETTI S.A., Société anonyme, DJAS INVEST S.A., Société anonyme, avec effet au 19 septembre 2012 sans préjudice des dispositions de l'article 302 de la loi sur les sociétés commerciales;
6. Renonciation au rapport de l'expert indépendant visé par les articles 294 et 295 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, par application des articles 294 et 307 (1) de ladite loi;
7. Détermination des lieux de conservation des documents de la société scindée pendant le délai légal;
8. Décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société scindée;

9. Constatation que les apports aux 3 sociétés anonymes nouvelles ont été faits sur base de la situation de la société au 19 septembre 2012;

10. Approbation de la création des trois sociétés anonymes nouvelles et de leurs statuts tels que proposés dans le projet de scission;

11. Approbation de l'attribution des actions des sociétés anonymes nouvelles aux actionnaires de la société scindée de manière non proportionnelle à leur participation dans le capital social de la société scindée;

12. Nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes des sociétés résultant de la scission;

13. Fixation des sièges sociaux des sociétés résultant de la scission;

14. Constatation de la scission définitive et constatation de la dissolution de la Société scindée à cette même date, sans préjudice de l'article 302 de la loi du 10 août 1915 sur les effets de la scission à l'égard des tiers et conservation des documents sociaux de la Société scindée pendant le délai légal;

15. Détermination des dispositions transitoires;

16. Divers.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Le Président expose ensuite que:

1) Le projet de scission établi par le Conseil d'Administration en date du 23 octobre 2012 a été publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2657 du 29 octobre 2012, soit plus d'un mois avant la présente Assemblée.

Les statuts des sociétés à constituer à l'état de projet ont été communiqués aux actionnaires plus d'un mois avant la présente Assemblée, ce qui est expressément reconnu par celui-ci.

2) Les actions de chacune des nouvelles sociétés sont attribuées aux actionnaires de la société scindée de manière non proportionnelle à leurs droits dans le capital de cette société. En échange de l'attribution des éléments d'actif et de passif aux sociétés nouvelles, celles-ci émettront en faveur des actionnaires des sociétés nouvelles les actions suivantes de manière non proportionnelle:

STETA S.A.: 620 actions d'une valeur nominale de EUR 100 chacune

DJAS INVEST SA.: 310 actions d'une valeur nominale de EUR 100 chacune

JERLETTI SA.: 310 actions d'une valeur nominale de EUR 100 chacune

3) Ont été déposés pendant le délai légal au siège social de la Société et tenus à la disposition des actionnaires les documents prévus à l'article 295 de la loi sur les sociétés commerciales.

Ces faits reconnus exacts par l'Assemblée, celle-ci prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de convertir la devise du capital de dollars en euros au taux de 1 USD = 0,7647657 EUR à la date du 19 septembre 2012.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital de la société à scinder par incorporation des résultats à hauteur de EUR 89.585,54 pour le porter de son montant actuel de EUR 34.414,46 à EUR 124.000 sans création d'action nouvelle mais par augmentation du pair comptable des actions existantes.

La preuve de l'existence de ces résultats reportés, couvrant l'entièreté du montant de l'augmentation de capital précitée, a été rapportée au notaire instrumentant par un bilan intérimaire au 19 septembre 2012 ainsi que par une déclaration du conseil d'administration de la Société que lesdits résultats reportés n'ont pas été affectés respectivement distribués, et qu'ils existent encore à la date de ce jour.

Lesdits bilan et déclaration, après avoir été signés ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, resteront annexés au présent procès-verbal pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée approuve le projet de scission tel qu'il a été publié le 29 octobre 2012 au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2657 en conformité avec l'article 290 de la loi sur les sociétés commerciales.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée constate que conformément aux dispositions de l'article 301 de la loi sur les sociétés commerciales, la scission telle que décrite dans le projet de scission est devenue effective en date de ce jour avec les effets prévus à l'article 303 de la même loi, sans préjudice des dispositions de l'article 302 sur les effets de la scission à l'égard des tiers.

D'un point de vue comptable, les opérations de la société scindée sont considérées comme accomplies pour le compte des nouvelles sociétés à compter du 19 septembre 2012.

En conséquence, la Société est dissoute sans liquidation, l'ensemble de son patrimoine actif et passif étant transmis à titre universel, sans exception ni réserve, à trois sociétés anonymes nouvelles dénommées:

STETA S.A., DJAS INVEST S.A. et JERLETTI S.A.

Ces trois sociétés ayant leur siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, (ci-après dénommées "les sociétés anonymes nouvelles").

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée approuve l'apport et la répartition des éléments actifs et passifs du patrimoine total de la Société aux trois sociétés anonymes nouvelles, tels que proposés dans le projet de scission.

#### *Septième résolution*

L'Assemblée renonce au rapport spécial visé par l'article 294 et 295 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, par application des articles 294 et 307(1) de ladite loi.

#### *Huitième résolution*

L'Assemblée accorde décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

#### *Neuvième résolution*

L'assemblée décide que les documents sociaux de la Société seront conservés pendant le délai légal à l'ancien siège social de celle-ci à L-2086 Luxembourg, 412F route d'Esch.

#### *Neuvième résolution*

L'Assemblée approuve la constitution sous forme authentique des trois sociétés anonymes nouvelles et requiert le notaire instrumentant de constater authentiquement leur constitution et leurs statuts, comme suit:

##### **1. STETA S.A.**

Société Anonyme

Siège social: 412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

##### **Art. 1<sup>er</sup>. Forme et Dénomination.**

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de «STETA S.A.».

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

##### **Art. 2. Siège Social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Durée de la Société.**

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

### **Art. 4. Objet Social.**

4.1 La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

4.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

4.4 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

4.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens. Elle pourra aussi placer et gérer ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

### **Art. 5. Capital Social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à soixante-deux mille euros (EUR 62.000) représenté par six cent vingt (620) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Actions.**

6.1 Les actions de la Société sont nominatives.

6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.3 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions.

### **Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.**

7.1 Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

7.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le troisième lundi du mois de juin, à 9 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

7.4 L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

7.5 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

7.6 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

#### **Art. 8. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation**

8.1 Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

8.2 Chaque action donne droit à une voix.

8.3 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

8.4 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

8.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

#### **Art. 9. Administration de la Société.**

9.1 La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire, ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale. L'(es) administrateur(s) n'a (ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

9.2 Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant (s) peut/peuvent être réélu(s).

9.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

#### **Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration.**

10.1 En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant le Conseil d'Administration déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3 Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

10.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

10.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

10.6 Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes

participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

10.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

10.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

**Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 12. Délégation de pouvoirs.**

12.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

12.2 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

**Art. 13. Signatures autorisées.**

13.1 La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou de l'Administrateur Unique ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

13.2 En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

**Art. 14. Conflit d'intérêts.**

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

14.2 Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

14.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

**Art. 15. Commissaire(s).**

15.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible.

15.2 Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

**Art. 16. Exercice social.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 17. Affectation des Bénéfices.**

17.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5.3 des Statuts.

17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

17.3 Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés aux lieu et place choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

**Art. 18. Dissolution et Liquidation.** La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

**Art. 19. Modifications statutaires.** Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.

**Art. 20. Droit applicable.** Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2012.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra le troisième lundi de juin 2013 à 9h00.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

#### *Libération du capital social*

Le capital social de EUR 62.000 (soixante-deux mille euros) représenté par six cent vingt (620) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune est libéré intégralement par l'apport aux valeurs comptables à la date du 19 septembre 2012 de la partie des éléments du patrimoine actif de la société scindée destinée à la société.

Le bilan d'ouverture de la société STETA S.A. après avoir été signé ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexé au présent procès-verbal pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement:

#### *Rapport du réviseur d'entreprises*

Ledit apport a fait l'objet d'un rapport d'un réviseur d'entreprises indépendant agréé conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, établi par TEAMAUDIT S.A., établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard du Prince Henri en date du 23 novembre 2012.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie pour les trois sociétés résultant de la scission.»

Ce rapport après avoir été signé ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexé au présent procès-verbal pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement:.

#### *Déclaration du notaire*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

2. JERLETTI S.A.

Société Anonyme

Siège social: 412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

#### **Art. 1<sup>er</sup>. Forme et Dénomination.**

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de «JERLETTI S.A.».

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

#### **Art. 2. Siège Social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Durée de la Société.**

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

### **Art. 4. Objet Social.**

4.1 La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

4.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

4.4 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

4.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens. Elle pourra aussi placer et gérer ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

### **Art. 5. Capital Social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trois cent dix (310) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Actions.**

6.1 Les actions de la Société sont nominatives.

6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.3 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions.

### **Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.**

7.1 Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

7.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le troisième lundi du mois de juin, à 9 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

7.4 L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

7.5 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

7.6 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion.

#### **Art. 8. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation.**

8.1 Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

8.2 Chaque action donne droit à une voix.

8.3 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

8.4 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

8.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

#### **Art. 9. Administration de la Société.**

9.1 La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire, ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale. L'(es) administrateur(s) n'a (ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

9.2 Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant (s) peut/peuvent être réélu(s).

9.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

#### **Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration.**

10.1 En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant le Conseil d'Administration déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3 Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

10.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après

l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

10.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

10.6 Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

10.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

10.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

**Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 12. Délégation de pouvoirs.**

12.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

12.2 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

**Art. 13. Signatures autorisées.**

13.1 La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou de l'Administrateur Unique ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

13.2 En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

**Art. 14. Conflit d'intérêts.**

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

14.2 Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

14.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

**Art. 15. Commissaire(s).**

15.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible.

15.2 Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

**Art. 16. Exercice social.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 17. Affectation des Bénéfices.**

17.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5.3 des Statuts.

17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

17.3 Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés aux lieu et place choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

**Art. 18. Dissolution et Liquidation.** La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

**Art. 19. Modifications statutaires.** Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.

**Art. 20. Droit applicable.** Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2012.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra le troisième lundi de juin 2013 à 9h00.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

*Libération du capital social*

Le capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trois cent dix (310) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune est libéré intégralement par l'apport aux valeurs comptables à la date du 19 septembre 2012 de la partie des éléments du patrimoine actif de la société scindée destinée à la société.

Le bilan d'ouverture de la société JERLETTI S.A. après avoir été signé ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexé au présent procès-verbal pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement:

*Rapport du réviseur d'entreprises*

Ledit apport a fait l'objet d'un rapport d'un réviseur d'entreprises indépendant agréé conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, établi par TEAMAUDIT S.A., établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard du Prince Henri en date du 23 novembre 2012.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie pour les trois sociétés résultant de la scission.»

*Déclaration du notaire*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

3. DJAS INVEST S.A.

Société Anonyme

Siège social: 412F, route d'Esch

L-2086 Luxembourg

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme et Dénomination.**

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de «DJAS INVEST S.A.».

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

#### **Art. 2. Siège Social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Durée de la Société.**

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

#### **Art. 4. Objet Social.**

4.1 La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

4.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

4.4 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

4.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens. Elle pourra aussi placer et gérer ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

#### **Art. 5. Capital Social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trois cent dix (310) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1 Les actions de la Société sont nominatives.

6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.3 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions.

#### **Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.**

7.1 Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

7.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le troisième lundi du mois de juin, à 9 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

7.4 L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

7.5 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

7.6 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

#### **Art. 8. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation.**

8.1 Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

8.2 Chaque action donne droit à une voix.

8.3 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

8.4 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

8.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

#### **Art. 9. Administration de la Société.**

9.1 La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire, ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale. L'(es) administrateur(s) n'a (ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

9.2 Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

9.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

#### **Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration.**

10.1 En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant le Conseil d'Administration déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télécopie, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télécopie, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se

tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3 Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

10.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

10.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

10.6 Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

10.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

10.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

**Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 12. Délégation de pouvoirs.**

12.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

12.2 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

**Art. 13. Signatures autorisées.**

13.1 La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou de l'Administrateur Unique ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

13.2 En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

**Art. 14. Conflit d'intérêts.**

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

14.2 Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

14.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

**Art. 15. Commissaire(s).**

15.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible.

15.2 Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

**Art. 16. Exercice social.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 17. Affectation des Bénéfices.**

17.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5.3 des Statuts.

17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

17.3 Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés aux lieu et place choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

**Art. 18. Dissolution et Liquidation.** La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

**Art. 19. Modifications statutaires.** Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.

**Art. 20. Droit applicable.** Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2012.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra le troisième lundi de juin 2013 à 9h00.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société

*Libération du capital social*

Le capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trois cent dix (310) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune est libéré intégralement par l'apport aux valeurs comptables à la date du 19 septembre 2012 de la partie des éléments du patrimoine actif de la société scindée destinée à la société.

Le bilan d'ouverture de la société DJAS INVEST S.A. après avoir été signé ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexé au présent procès-verbal pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

*Rapport du réviseur d'entreprises*

Ledit apport a fait l'objet d'un rapport d'un réviseur d'entreprises indépendant agréé conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, établi par TEAMAUDIT S.A., établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard du Prince Henri en date du 23 novembre 2012.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie pour les trois sociétés résultant de la scission.»

*Constatation du notaire*

Après avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, le notaire rédacteur de l'acte en constate expressément l'accomplissement.

*Déclaration du notaire*

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 300(2) de la loi concernant les sociétés commerciales avoir vérifié et atteste l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la société scindée ainsi que du projet de scission.

### Assemblées générales

Ensuite chaque actionnaire unique de chacune des trois sociétés nouvelles, tous ici dûment représentés, ont déclaré prendre en assemblée générale pour compte des nouvelles sociétés les résolutions suivantes:

Pour STETA S.A.:

1. le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à 1 (un);
2. les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:

(i) Ahcène BOULHAIS, né à Thionville en France, le 12 décembre 1977, résidant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

(ii) Céline BONVALET, née à Evreux, France, le 7 mai 1972, résidant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

(iii) Noëlle PICCIONE, née à Amnéville, France, le 23 décembre 1974, résidant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

3. FIN-CONTROLE S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.230 est nommé commissaire de la Société;

Pour JERLETTI S.A.:

1. le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à 1 (un);
2. les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:

(i) Ariane VIGNERON, née à Vielsalm, Belgique, le 15 octobre 1977, résidant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

(ii) Anne Marie GREGIS, née à Villefranche-sur-Saône, France, le 27 avril 1976, résidant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

(iii) Annick LEBLON, née à Etterbeek, Belgique, le 27 octobre 1975, résidant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

3. FIN-CONTROLE S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.230 est nommé commissaire de la Société.

Pour DJASINVEST S.A.:

1. le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à 1 (un);
2. les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:

(i) Ariane VIGNERON, née à Vielsalm, Belgique, le 15 octobre 1977, résidant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

(ii) Thierry SIMONIN, né à Mont Saint Martin, France, le 19 juillet 1974, résidant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

(iii) Natalia VENTURINI, née à Moscou, Russie, le 22 mai 1970, résidant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

3. FIN-CONTROLE S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.230 est nommé commissaire de la Société.

Pour les trois sociétés:

1) Les mandats des administrateurs et des commissaires ainsi nommés expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'an 2016.

2) L'adresse des trois sociétés nouvelles est fixée au L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. VIGNERON, L. MOSTADE, E. DUBOIS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 décembre 2012. LAC/2012/58139. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société.

Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Référence de publication: 2012164148/865.

(120216432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

**Bacur S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 90.230.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2012169419/11.

(120224140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

---

**Alpine Resort Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 130.446.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013000068/10.

(120226656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

---

**Anawa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 12, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 152.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013000069/10.

(120226447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

---

**Androclus Therapeutics S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

R.C.S. Luxembourg B 93.631.

A décidé de dénoncer le siège de la société

ANDROCLUS THERAPEUTICS S.A. (en liquidation)

Société Anonyme

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

Inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 93631

Luxembourg, le 27 décembre 2012.

CF Corporate Services

Référence de publication: 2013000070/14.

(120226016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

---

**Alpha Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1309 Luxembourg, 8, rue Charles IV.  
R.C.S. Luxembourg B 118.371.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013000067/9.

(120226388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

---

**Algoquest Team S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 153.742.

Les comptes annuels 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013000066/10.

(120226186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

**SPF - Sierra Portugal, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 134.470.

In the year two thousand and twelve, on the sixteenth day of November,

Before Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg undersigned, acting instead and place of Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, who will keep the original of this deed.

**THERE APPEARED**

SIERRA INVESTMENTS HOLDINGS, B.V., a Dutch company, having its registered office at Polarisavenue 61, 2132 JH Hoofddorp, The Netherlands, registered with the Commercial Register of Amsterdam under number 34108270, being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of SPF - SIERRA PORTUGAL, a Luxembourg société à responsabilité limitée (private limited liability company) incorporated by a notarial deed drawn up on 4 December 2007 by Maître Martine Schaeffer, having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, 1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B.134.470, whose articles of association (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial") number 120, page 5750, dated 16 January 2008 (the "Company") and whose Articles have been amended for the last time by a notarial deed enacted by Maître Jean-Joseph Wagner, notary, dated 12 March 2008, published in the Memorial number 1138, page 54604 dated 8 May 2008 (the "Company"),

here represented by Flora Gibert, employee with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

hereby takes the following written resolutions in accordance with the provisions of article 13 of the Articles and article 200-2 of the Luxembourg law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended from time to time:

*Sole resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the Article 10 of the articles of association of the Company, which shall be read as follows:

" **Art. 10. Representation of the Company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Manager, bound by the sole signature of the sole Manager or, in case of plurality of Managers, by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two Managers."

*Costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille douze, le seize novembre

Par devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg Luxembourg soussignée, agissant en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément empêché lequel aura la garde des présentes minutes.

#### A COMPARU

SIERRA INVESTMENTS HOLDINGS, B.V., une société de droit hollandais, ayant son siège social à Polarisavenue 61, 2132 JH Hoofddorp, Pays-Bas, enregistrée auprès Registre Commercial d'Amsterdam sous le numéro 34108270, étant l'associé unique (l' "Associé Unique") de SPF - SIERRA PORTUGAL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois constituée par un acte notarié en date du 4 décembre 2007 dressé par Maître Martine Schaeffer, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, 1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.470 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 120, page 5750, en date du 16 janvier 2008, et dont les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié dressé par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, en date du 12 mars 2008, et publié au Mémorial numéro 1138, page 54604, en date du 8 mai 2008 (la "Société"),

ici représentée par Flora Gibert, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui,

par la présente prend les résolutions écrites suivantes conformément aux dispositions de l'article 13 des Statuts et de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée le cas échéant:

#### *Unique résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 10 des statuts de la Société, qui se lira dorénavant comme suit:

" **Art. 10. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérant."

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, est évalué à environ mille Euro.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête du comparant, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, dont le notaire connaît le nom de famille, prénom, état civil et domicile, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. GIBERT, L. GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 19 novembre 2012. Relation: LAC/2012/54513. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, 22 novembre 2012.

Référence de publication: 2012164463/85.

(120216775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

---

#### **K.S. Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 138.804.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166914/10.

(120219835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---